

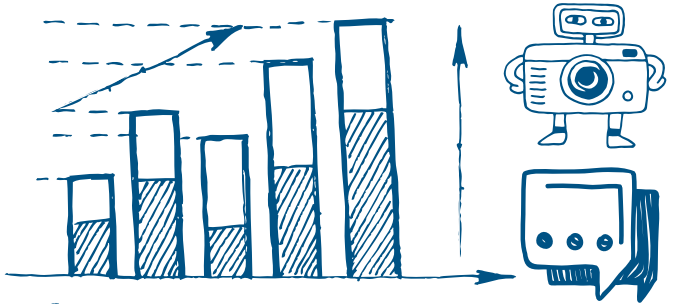
SPECTACLE  
VIVANT  
PUBLICITÉ

NUMÉRIQUE



Copie  
privée

Sociétés d'auteurs



**CISAC**  
PERCEPTIONS  
MONDIALES  
*Rapport 2015*

DROIT  
DE SUITE



MUSIQUE

ASIE-PACIFIQUE

perceptions mondiales

Droits de  
reproduction

DROITS D'EXÉCUTION

Analyse  
TENDANCES DU MARCHÉ

Taux de change

Europe  
gestion  
collective

BRICS



SERVING AUTHORS WORLDWIDE  
AU SERVICE DES AUTEURS DANS LE MONDE  
AL SERVICIO DE LOS AUTORES EN EL MUNDO



# Sommaire

## Première partie : Présentation générale

- P.1 Avant-propos – Jean Michel Jarre
- P.2 Message du président – Eric Baptiste
- P.3 Introduction – Gadi Oron
- P.4 Chiffres clés de l'année 2013
- P.6 Tendances des droits perçus mondiaux par région, 2010-2013
- P.8 Droits d'exécution publique : 6 mds€ en 2013

## Deuxième partie : Analyse des données de la CISAC

- P.10 Droits perçus en Europe
- P.12 Droits perçus dans la région Canada-États-Unis
- P.14 Droits perçus en Asie-Pacifique
- P.16 Droits perçus en Amérique latine et dans les Caraïbes
- P.18 Droits perçus en Afrique
- P.20 Gros plan sur les BRICS
- P.22 Tendances des droits perçus pour le répertoire musical
- P.23 Tendances des droits perçus pour le répertoire non musical
- P.24 Droits perçus en 2013 par habitant
- P.25 Droits perçus en 2013 en pourcentage du PIB
- P.26 Tendances des perceptions mondiales par type de droits
- P.28 Droits d'exécution en 2013
- P.29 Droits de reproduction en 2013
- P.30 Autres droits en 2013
- P.31 Sources des droits perçus par région en 2013
- P.32 Présentation synoptique des taux de change

## Troisième partie : Tendances du marché

- P.34 Éclairage sur le marché de la musique en ligne
- P.35 Éclairage sur le marché de la musique live
- P.36 Recettes publicitaires 2013-2016
- P.38 Niveau de pénétration d'Internet
- P.39 Niveau de pénétration des smartphones
- P.40 Glossaire
- P.41 Sociétés membres de la CISAC
- P.43 À propos de la CISAC

# Méthodologie

Les chiffres publiés dans cette étude reposent sur les données fournies à la CISAC par ses membres (Membres de plein droit, Membres provisoires et Membres associés).

Les calculs sont basés sur les perceptions nationales brutes des sociétés, qui correspondent généralement aux redevances de droits d'auteur perçues pour l'utilisation du répertoire mondial dans leur territoire respectif. Par conséquent, les échanges internationaux entre les sociétés ne sont pas pris en compte.

Les chiffres présentés ici ne couvrent pas l'ensemble des droits que les créateurs peuvent toucher à travers le monde, mais seulement les redevances perçues pour leur compte par les organisations de gestion collective membres de la CISAC. Par exemple, les droits perçus directement par les éditeurs de musique pour le compte des auteurs et compositeurs de musique (droits de synchronisation notamment) ne sont pas repris ici.

La répartition régionale correspond aux cinq régions de la CISAC (Afrique, Asie-Pacifique, Canada-États-Unis, Europe, Amérique latine et Caraïbes) et non aux régions définies par les Nations Unies.

Les chiffres des droits perçus sont calculés en euros courants. Autrement dit, les données pour les années précédentes n'ont pas été recalculées pour tenir compte de la valeur de l'euro en 2013.

Nous avons utilisé les sources externes suivantes pour étayer ce rapport : la Banque mondiale (données démographiques et chiffres du PIB), GfK et l'ONU (données sur les smartphones), ZenithOptimedia et Carat (données sur le marché publicitaire).

# Avant-propos – Jean Michel Jarre

---



**Jean Michel Jarre**  
Président de la CISAC

Je préside une organisation qui représente plus de trois millions de créateurs – compositeurs de musique comme moi, paroliers, réalisateurs et scénaristes, peintres, photographes et tant d'autres métiers de la création – et, en tant que tel, je suis ravi de présenter ce rapport sur les droits perçus par les auteurs.

Partout dans le monde, les sociétés membres de la CISAC travaillent sans relâche, avec une remarquable efficacité, pour percevoir et distribuer les droits découlant de l'utilisation des œuvres que nous créons. En 2013, elles ont réussi à maintenir un bon niveau de perceptions malgré un climat économique difficile et un environnement encore plus défavorable pour les droits des auteurs – preuve s'il en est du travail considérable réalisé pour le compte des créateurs par nos sociétés d'auteurs.

La relation entre les auteurs et leurs organisations de gestion collective (OGC) est très particulière et souvent mal comprise. Soyons clair : les droits d'auteurs nous garantissent une rémunération pour nos efforts créatifs. Il s'agit d'une compensation équitable pour l'utilisation de nos œuvres. Nous avons confié à nos sociétés d'auteurs – elles-mêmes représentées par la CISAC – le soin de garantir que nos droits sont respectés et que les redevances qui correspondent à l'utilisation de ces œuvres nous reviennent.

Les créateurs sont la force singulière en action derrière les œuvres de l'esprit – films, peintures, chansons, livres, poèmes, illustrations – que des millions de personnes à travers le monde apprécient. Toutefois, nous sommes souvent à la merci des entreprises qui contrôlent les canaux de distribution de nos œuvres. L'environnement numérique actuel, dont les créateurs sont les acteurs les plus fragiles, nous le fait cruellement sentir. Voilà pourquoi nous dépendons tant de nos sociétés d'auteurs et de la CISAC pour défendre nos intérêts. Seuls, nous sommes vulnérables, mais si nous unissons nos forces, par l'intermédiaire des sociétés d'auteurs qui nous représentent et qui protègent nos œuvres, nous pouvons nous faire entendre.

En tant que créateurs, nous sommes attachés au principe relativement simple et extrêmement moderne de la gestion collective des droits des auteurs. Ce système nous permet de consacrer notre temps à la création en ayant la garantie que même la plus modeste des utilisations de nos œuvres sera recensée et rémunérée. Comme le montre ce rapport, que ce soit en Afrique, dans les deux Amériques, en Asie-Pacifique ou en Europe, ce système est bénéfique pour les créateurs. Assurons-nous donc qu'il continuera de servir leurs intérêts pour de nombreuses années à venir.

# Message du président – Éric Baptiste

---



**Éric Baptiste**  
Président du Conseil  
d'administration de la CISAC

Les industries créatives contribuent de manière unique au bien-être économique et culturel des nations et des individus à travers le monde. Ces industries – qui créent de la richesse et de l'emploi – reposent avant tout sur les créateurs. Les sociétés d'auteurs membres de la CISAC représentent quelque trois millions de créateurs issus de tous les répertoires artistiques. Organisées en un réseau international, elles sont les gardiennes des œuvres que ces créateurs ont écrites, peintes, composées, filmées ou photographiées. Les œuvres de l'esprit sont des moteurs de la croissance et permettent à nombre d'entreprises de croître, ou, tout simplement, d'exister : pouvez-vous imaginer les services en ligne sans musique, le cinéma et les séries télévisées sans scénarios, les galeries d'art et les salles de vente sans tableaux ?

Il nous incombe donc de garantir que ces créations artistiques sont traitées avec le respect qui leur est dû, et que leurs créateurs sont rémunérés correctement et équitablement quand leurs œuvres sont utilisées, aussi bien dans le monde physique que dans l'univers numérique. Le rapport annuel de la CISAC sur les perceptions mondiales rend compte de l'importance de l'utilisation des œuvres de l'esprit à travers le monde et montre le rôle crucial joué par nos sociétés membres lorsqu'il s'agit de créer de la valeur pour les créateurs (et les éditeurs). Comme vous le constaterez dans ce rapport et la synthèse de Gadi Oron, ces dernières années ont été très favorables malgré un environnement juridique et économique difficile. Ce n'est pas le fruit du hasard : ce résultat reflète le dur labeur et tout le dévouement des conseils d'administration, des équipes de direction et de tous les collaborateurs des sociétés membres de la CISAC. Nous sommes fiers de vous présenter le fruit de notre travail, et de vous montrer à quel point la gestion collective des droits a su s'adapter et renforcer son efficacité à l'ère numérique.

Grâce au système de gestion collective des droits, les sociétés permettent à tous les créateurs de s'exprimer d'une même voix pour renforcer leur influence, leur poids et leur pouvoir de négociation, à une époque où ils font face à de puissantes entreprises internationales qui utilisent les contenus créatifs pour accroître leur chiffre d'affaires.

Nos sociétés d'auteurs membres sont aussi des intermédiaires indispensables sur le marché pour les nombreux utilisateurs qui ont besoin de contenus créatifs. Nous facilitons l'accès aux œuvres, octroyons des licences à des milliers d'utilisateurs et de services à travers le monde et, en retour, nous nous assurons que les créateurs sont adéquatement rémunérés.

La CISAC continuera sans relâche à défendre les droits des auteurs pour garantir que les Marcelo Piñeyro, Angélique Kidjo, Ousmane Sow, Javed Akhtar et Jean Michel Jarre de demain pourront continuer de donner libre cours à leur créativité dans un monde qui reconnaît la valeur de leur travail et leur rôle dans nos sociétés.

# Introduction – Gadi Oron

---



**Gadi Oron**  
Directeur Général  
de la CISAC

Les sociétés d'auteurs membres de la CISAC ont publié de bons résultats en 2013 : collectivement, elles ont collecté 7,8 milliards d'euros pour le compte des créateurs et des éditeurs à travers le monde. Si le montant total des droits perçus en euros a très légèrement baissé par rapport à l'année précédente (-0,8 %), ce recul reflète la fluctuation des taux de change et un affaiblissement de la plupart des devises face à l'euro. Abstraction faite de l'impact de change, le montant total des droits perçus, en euros constants, a augmenté de +4,6 %.

Le présent rapport sur les droits perçus réunit les données fournies par nos 230 sociétés membres dans 120 pays, qui représentent tous les répertoires artistiques – musique, audiovisuel, spectacle vivant, littérature et arts visuels. Le répertoire musical génère la grande majorité des droits perçus par nos membres (87 % des perceptions mondiales) mais nous constatons des progrès encourageants dans d'autres répertoires comme l'audiovisuel, dont les droits perçus ont augmenté de 8 %.

Sur le plan géographique, le principal marché reste l'Europe, à l'origine de près de 61 % des perceptions mondiales. Cette région a continué d'afficher une croissance stable de 2 % en 2013, conforme à celle des années précédentes. Viennent ensuite les régions Canada-États-Unis et Asie-Pacifique, où les droits perçus ont baissé de 16 % suite à des taux de change défavorables. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les droits perçus ont fortement augmenté (+17 %), tandis que la part de l'Afrique dans les perceptions mondiales s'est maintenue à 0,7 %. Dans les pays BRICS, les perceptions ont connu un bond de 30 % bien que le total des droits perçus ne s'élève qu'à 365 millions d'euros. En sachant qu'un tiers de la population mondiale vit dans ces pays, ce chiffre reflète un très faible niveau de droits perçus par habitant. Le potentiel de croissance de ces marchés saute aux yeux.

Le marché numérique continue de se montrer très prometteur. En 2013, les droits perçus par les membres de la CISAC auprès des services de musique en ligne ont augmenté de 25 % par rapport à l'année précédente. Cependant, le numérique ne représente toujours que 5 % du montant total des droits perçus par ces sociétés au niveau mondial. Ce chiffre reflète à la fois tout le potentiel du marché numérique et toute l'importance de trouver des modèles de rémunération équitables pour les créateurs.

Au total, 45 % des droits perçus dans le monde continuent de provenir des médias traditionnels (radio, télévision, câble et satellite), qui restent donc une source très importante de revenu pour les créateurs. Les droits perçus auprès de ces médias ont bien résisté en 2013 et le système de la gestion collective des droits continue de s'adapter à l'évolution du marché. La bonne santé du secteur de la musique live s'est traduite par une hausse de 5 % des redevances perçues pour l'utilisation de musique dans ce contexte.

En 2013, les sociétés membres de la CISAC ont une nouvelle fois déployé tous leurs efforts en faveur des auteurs et des éditeurs qu'elles représentent. Leur détermination à fournir des services qui répondent aux nouvelles exigences du marché tout en veillant au respect et en promouvant les droits des auteurs partout dans le monde est essentielle pour favoriser un secteur de la création dynamique, qui permette aux créateurs de vivre du fruit de leur travail, aujourd'hui comme demain.

# Chiffres clés de l'année 2013

---

## SUR LA BASE DES DROITS PERÇUS EN 2013

**7,8 mds €**

Montant perçu par  
les sociétés membres  
de la CISAC en 2013

**+4,6%**

Croissance des droits  
perçus par rapport  
à 2012 en euros  
constants

**87%**

La musique a généré  
87 % des droits  
perçus en 2013

**61%**

des droits perçus  
viennent d'Europe

**78%**

Les droits d'exécution  
représentent 78 % des  
droits perçus

**6 mds €**

Seuil atteint pour  
la première fois par  
les droits d'exécution

**+17%**

Croissance affichée  
par l'Amérique latine et  
les Caraïbes en 2013

**+30%**

Croissance enregistrée  
dans les pays BRICS  
en 2013

**+25%**

Croissance du secteur  
numérique et multimédia  
en 2013

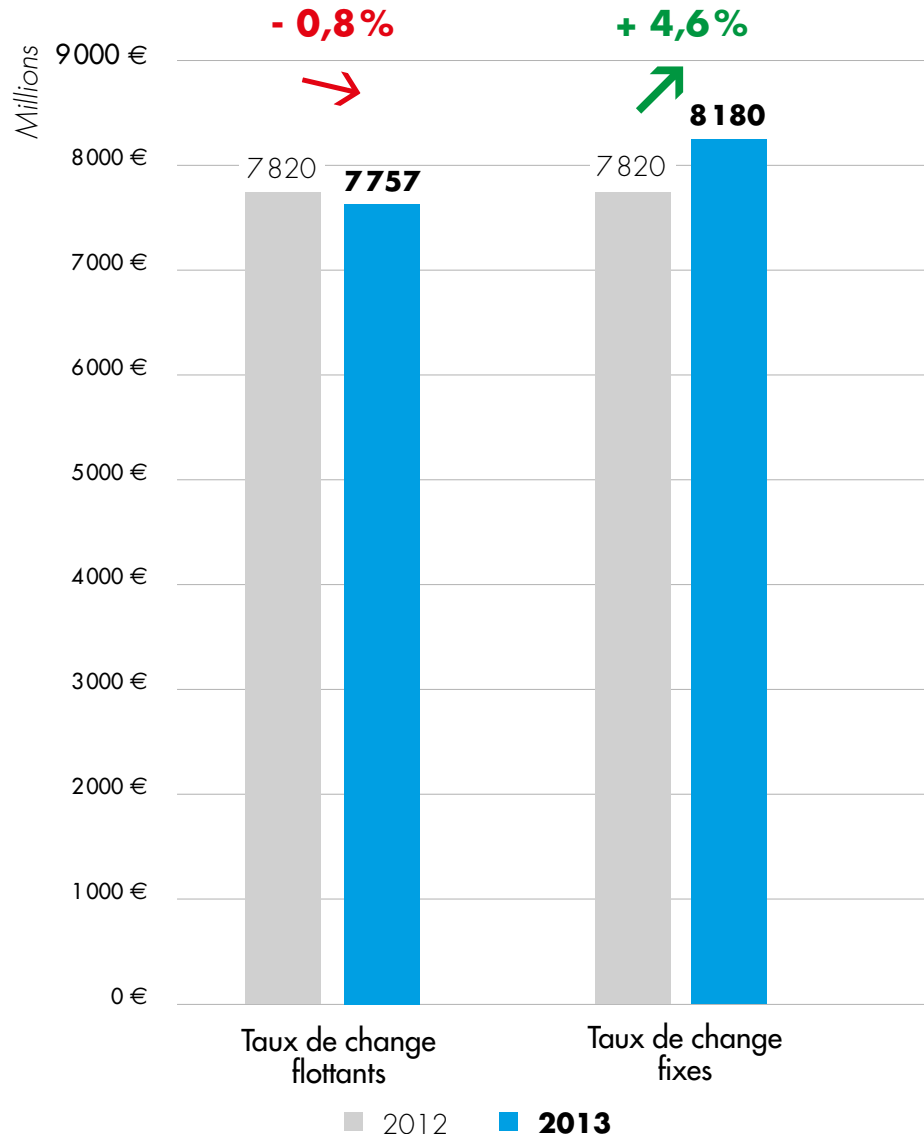
**1,30 €**

Redevance annuelle  
moyenne par habitant  
dans les pays couverts  
par la CISAC

# Principaux résultats : une croissance sous-jacente de 4,6 % en 2013

## ÉVOLUTION DES DROITS PERÇUS PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Source: CISAC



L'année 2013 se caractérise de nouveau par le bon niveau des droits perçus par les sociétés membres de la CISAC à travers le monde. Les perceptions totales se sont maintenues à près de 7,8 milliards d'euros malgré une croissance légèrement négative (- 0,8 %) imputable aux taux de change.

En effet, abstraction faite de l'impact de change, les perceptions mondiales auraient augmenté de 4,6 % pour atteindre le nouveau record de 8,2 milliards d'euros en 2013.

La fluctuation des taux de change a affecté aussi bien les marchés développés (par exemple, l'Australie, le Canada) que les marchés émergents (par exemple, le Brésil, l'Argentine, l'Afrique du Sud et la Russie). Le yen, la devise du Japon, a été la devise la plus durement touchée avec une dépréciation de 21 % par rapport à l'euro.

La gestion collective des droits a de nouveau fait preuve de tout son intérêt à l'ère numérique et a contribué de manière significative à l'économie nationale des différents pays, comme le prouvent la diversité des types de droits perçus, la capacité des sociétés à contrebalancer le déclin de certains répertoires (par exemple, la littérature) par la croissance d'autres répertoires (par exemple, l'audiovisuel) et l'impressionnante hausse des perceptions dans nombre de pays émergents. La musique live poursuit elle aussi sa progression et constitue une source indispensable de revenus pour les créateurs dans les marchés émergents.

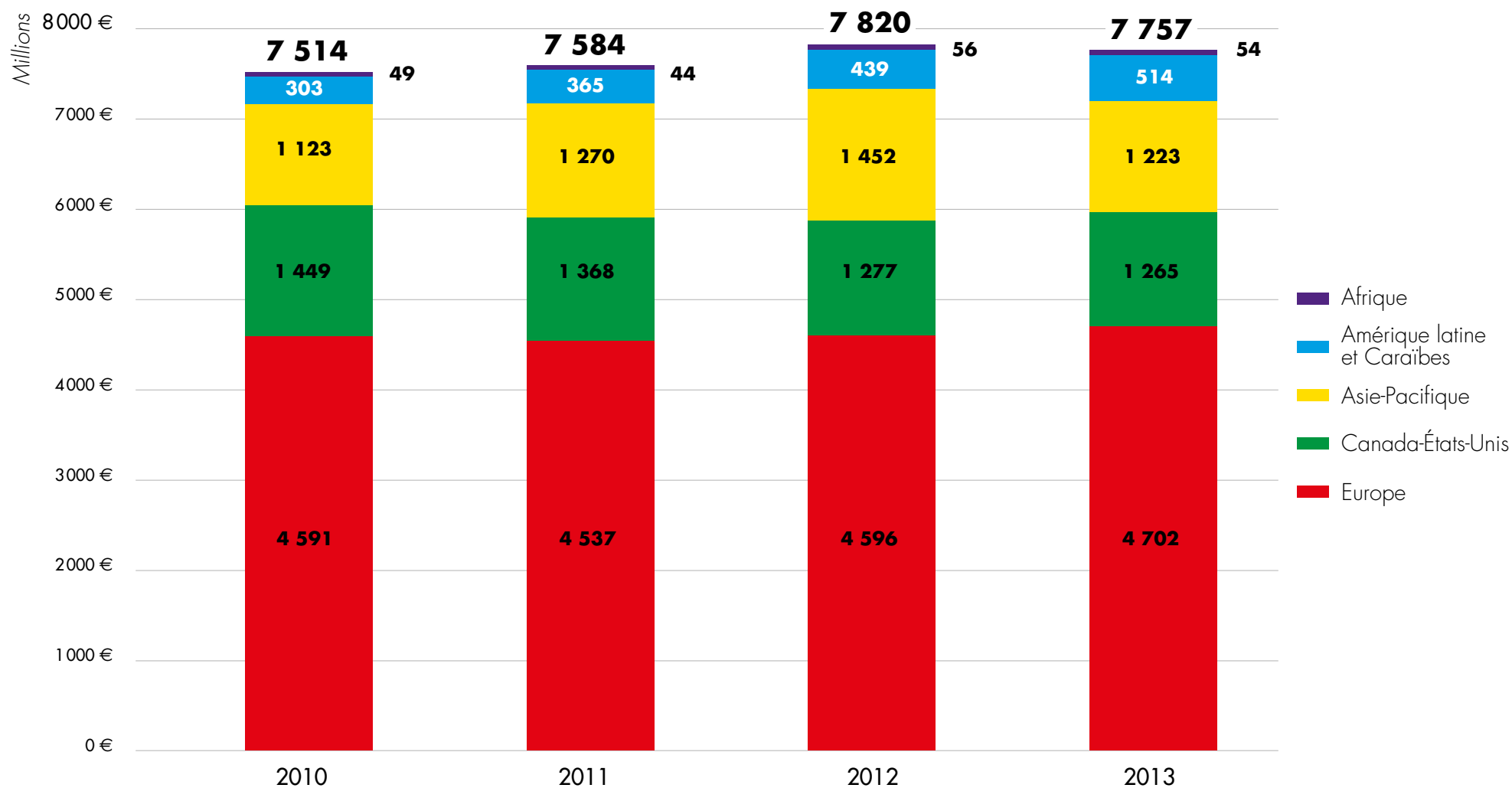
S'il reste encore une importante marge de progression, les perceptions liées à l'utilisation numérique des œuvres ont augmenté de 25 % en 2013. Néanmoins, elles ne représentent toujours qu'une infime part (5 %) du total des perceptions mondiales, laissant augurer de futures opportunités de croissance.



# Tendances des droits perçus par région, 2010-2013

## PERCEPTIONS MONDIALES PAR RÉGION

Source: CISAC

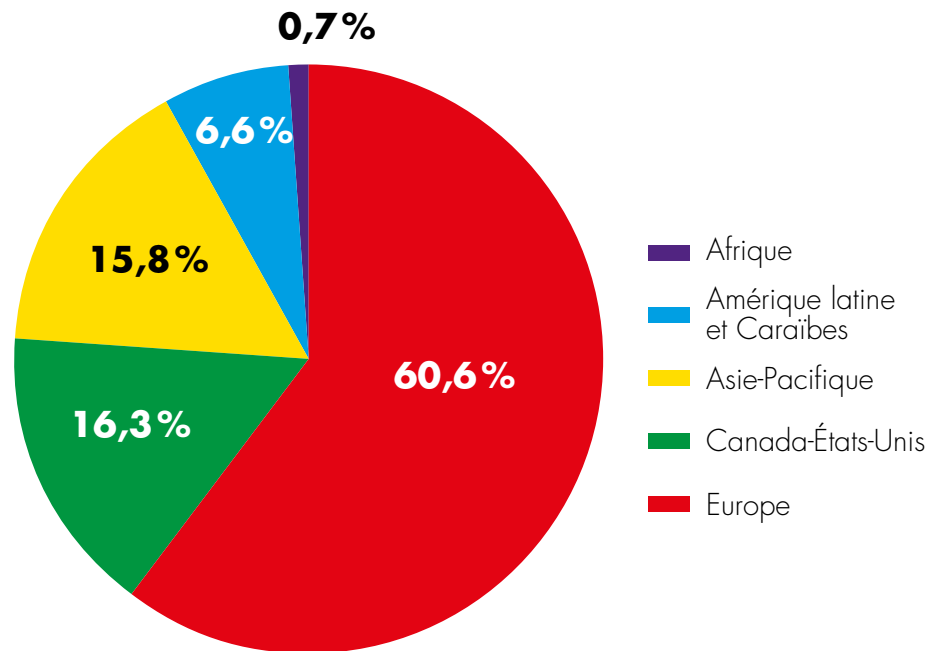




# Droits perçus en 2013

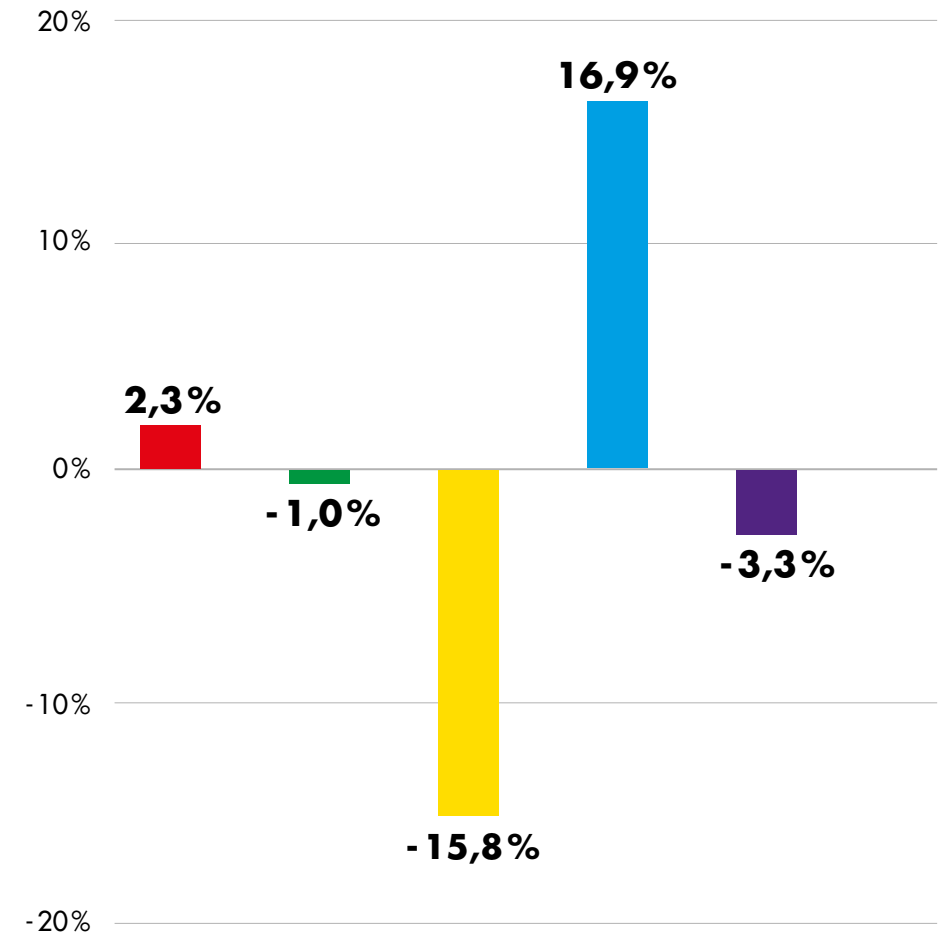
## PART DE CHAQUE RÉGION DANS LES PERCEPTIONS MONDIALES EN 2013

Source: CISAC



## TAUX D'ÉVOLUTION PAR RÉGION 2013/2012

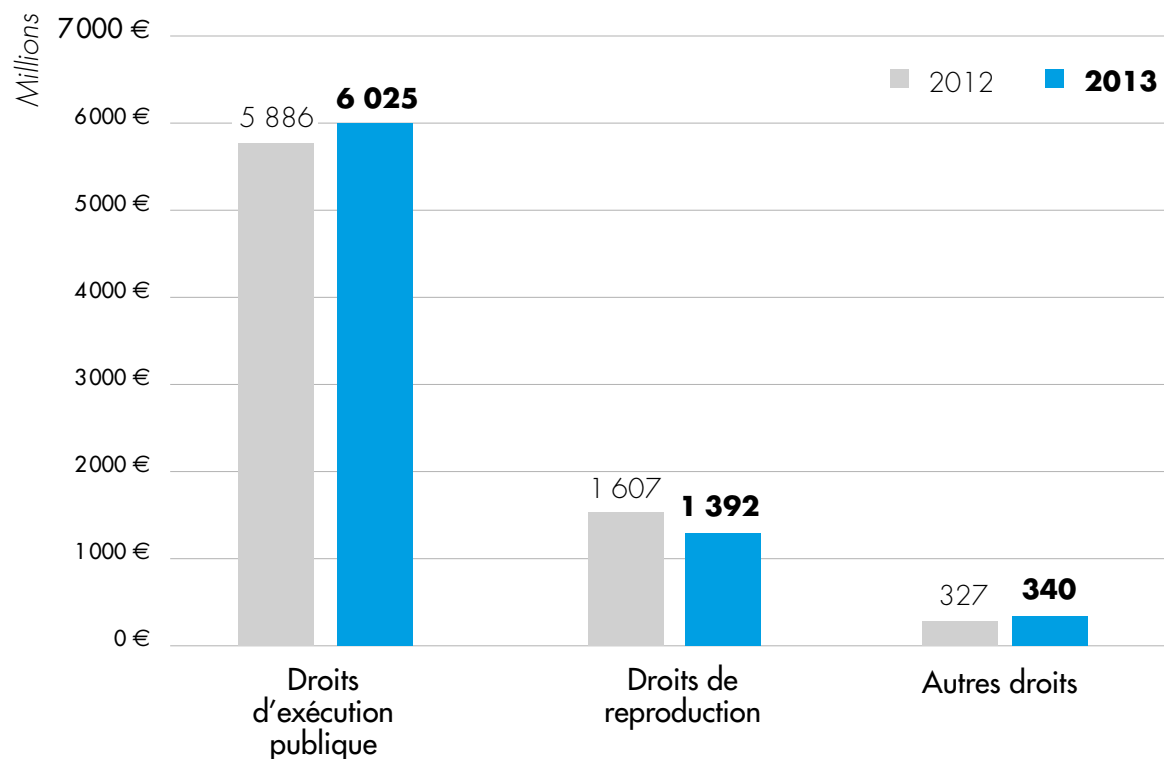
Source: CISAC



# Droits d'exécution publique : 6 mds€ en 2013

## TOTAL DES DROITS PERÇUS DES SOCIÉTÉS CISAC : 7 757M€ EN 2013

Source: CISAC



Les droits d'exécution ont généré la grande majorité (78 %) des perceptions totales des sociétés membres de la CISAC. Les droits d'exécution se sont élevés à 6 025 m€ en 2013, soit une hausse de 2,4 % par rapport aux 5 886 m€ de 2012, dépassant pour la première fois le seuil des 6 mds€.

En 2013, 18 % des perceptions des sociétés membres proviennent des droits de reproduction. Ceux-ci ont atteint 1 392 m€ en 2013, ce qui représente une baisse de 13,4 % par rapport aux 1 607 m€ de l'année 2012.

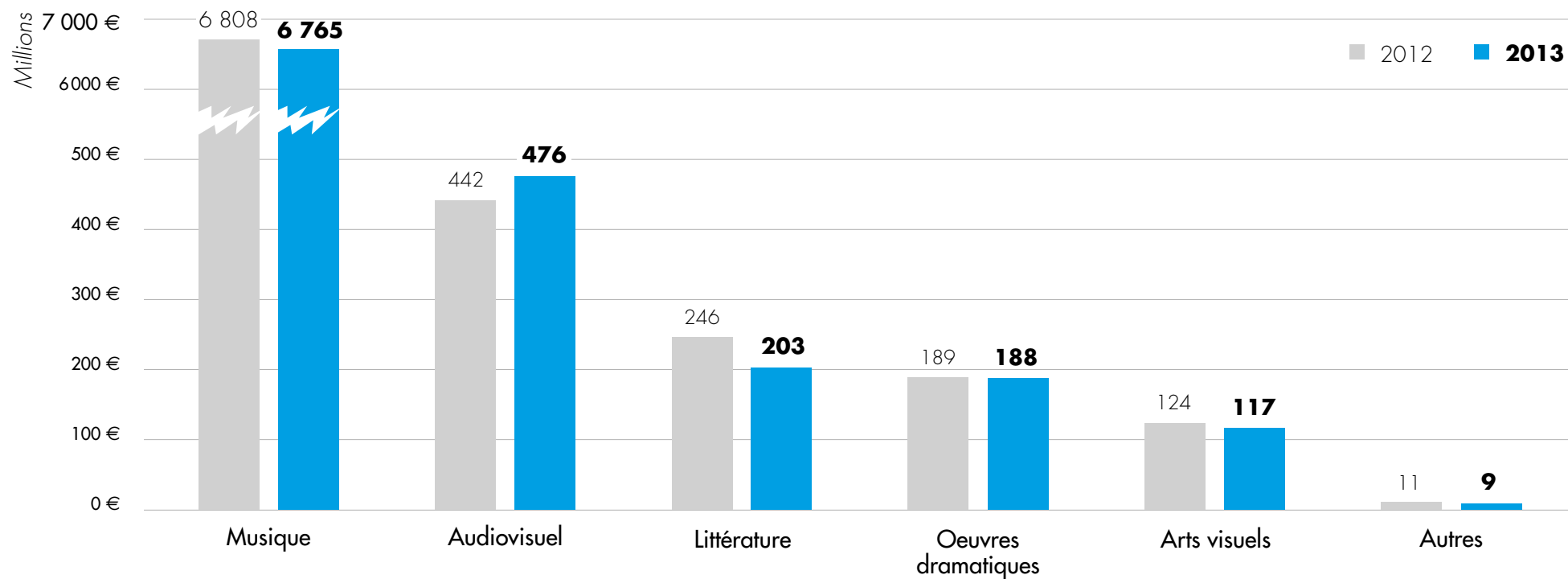
Les 4 % restants des droits perçus par les sociétés d'auteurs à travers le monde proviennent de divers autres droits comme les droits de location et de prêt, les redevances pour copie privée et les revenus générés par le droit de suite. Les perceptions liées aux « Autres droits » ont généré 340 m€ en 2013, contre 327 m€ en 2012, ce qui représente une hausse de 3,8 %.

Les redevances pour copie privée ont augmenté de 5 % en 2013 (237 m€).

| En millions €               | 2012  | 2013  | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|-----------------------------|-------|-------|---------------|------------------|
| Droits d'exécution publique | 5 886 | 6 025 | +2,4%         | 77,7%            |
| Droits de reproduction      | 1 607 | 1 392 | -13,4%        | 17,9%            |
| Autres droits               | 327   | 340   | +3,8%         | 4,4%             |
| Total des droits perçus     | 7 820 | 7 757 | -0,8%         |                  |

## DROITS PERÇUS PAR TYPE DE RÉPERTOIRE

Source: CISAC

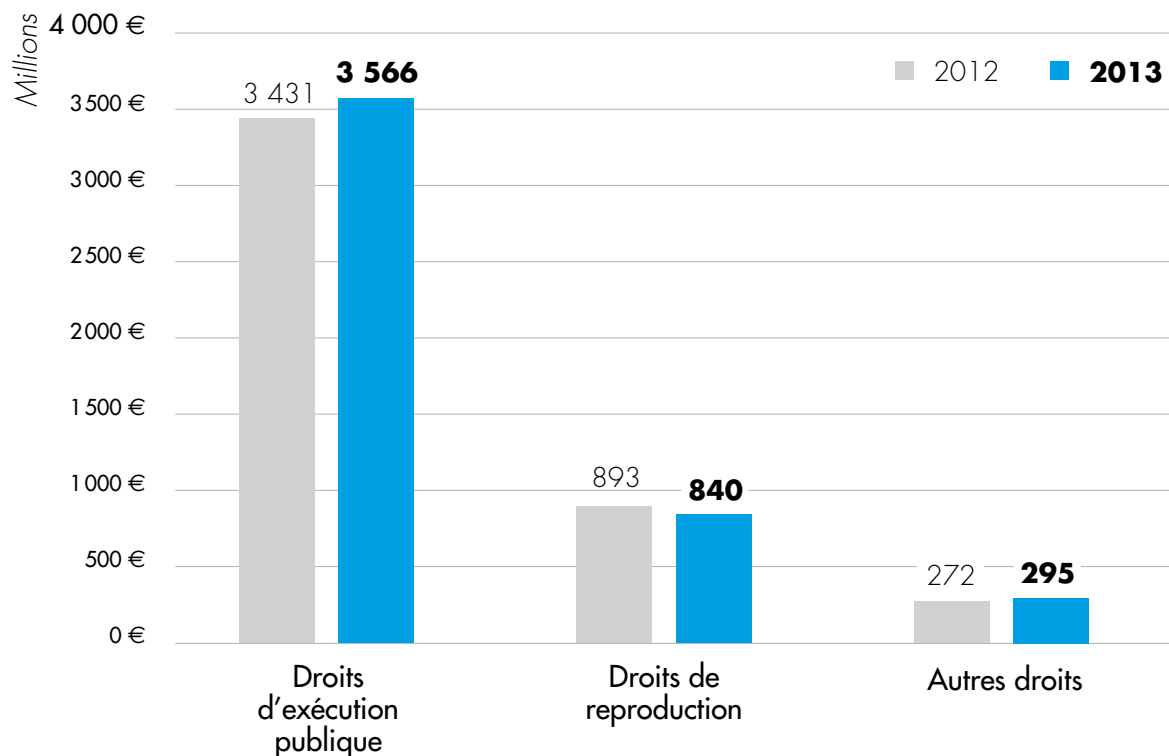


| En millions €                  | 2012         | 2013         | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|--------------------------------|--------------|--------------|---------------|------------------|
| Musique                        | 6 808        | 6 765        | -0,6%         | 87,2%            |
| Audiovisuel                    | 442          | 476          | +7,7%         | 6,1%             |
| Littérature                    | 246          | 203          | -17,6%        | 2,6%             |
| Oeuvres dramatiques            | 189          | 188          | -0,7%         | 2,4%             |
| Arts visuels                   | 124          | 117          | -6,0%         | 1,5%             |
| Autres droits                  | 11           | 9            | -23,1%        | 0,1%             |
| <b>Total des droits perçus</b> | <b>7 820</b> | <b>7 757</b> | <b>-0,8%</b>  |                  |

# Europe : 4 702 M€ ; 60,6 % des droits perçus

## LES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES MEMBRES DE LA CISAC ONT PERÇU 4 702 M€ EN 2013

Source: CISAC



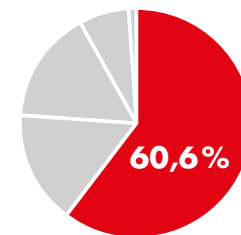
Les sociétés européennes membres de la CISAC ont collecté 4 702 M€ en 2013, soit une hausse de 2,3 % par rapport aux 4 596 M€ perçus en 2012. Elles ont contribué à hauteur de 60,6 % au total des droits perçus à l'échelle de la CISAC en 2013, contre 58,8 % en 2012.

Les droits d'exécution publique ont généré 76 % des revenus des sociétés européennes. Ces droits se sont montés à 3 566 M€ en 2013, soit une hausse de 4 % par rapport aux 3 431 M€ perçus en 2012.

En 2013, 18 % des perceptions des sociétés européennes proviennent des droits de reproduction. En Europe, les perceptions liées à ce type de droits sont passées de 893 M€ en 2012 à 840 M€ en 2013, ce qui représente une baisse de 5,8 %.

Les 6 % restants des droits perçus par les sociétés européennes proviennent de divers autres droits comme les droits de location et de prêt, les redevances pour copie privée et les revenus générés par le droit de suite. Les perceptions liées aux « Autres droits » ont généré 295 M€ en 2013, contre 272 M€ en 2012, ce qui représente une hausse de 8,2 %.

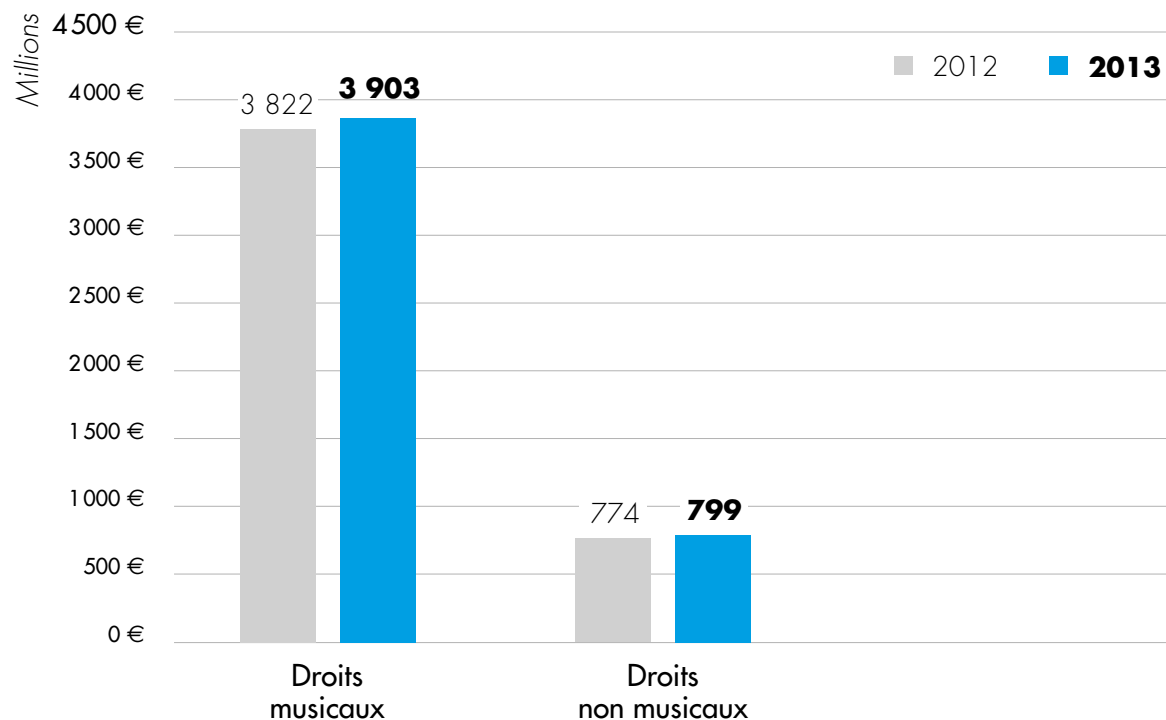
| En millions €                     | 2012  | 2013  | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|-----------------------------------|-------|-------|---------------|------------------|
| Droits d'exécution publique       | 3 431 | 3 566 | +4,0%         | 75,9%            |
| Droits de reproduction            | 893   | 840   | -5,8%         | 17,9%            |
| Autres droits                     | 272   | 295   | +8,2%         | 6,3%             |
| Total des droits perçus en Europe | 4 596 | 4 702 | +2,3%         |                  |



Europe

## EUROPE : DROITS MUSICAUX ET NON MUSICAUX

Source: CISAC



Les droits perçus par les sociétés européennes générés par le répertoire musical ont représenté 83 % de leurs perceptions en 2013, contre 83,2 % en 2012.

Elles ont perçu 3 903 M€ pour l'utilisation du répertoire musical en 2013, soit une hausse de 2,1 % par rapport aux 3 822 M€ perçus en 2012.

Cette progression s'explique par les bons résultats du secteur numérique (207 M€ contre 147 M€ en 2012, + 40,8 %) et de la copie privée (204 M€ contre 185 M€ en 2012, + 9,9 %).

Les revenus issus de l'utilisation du répertoire non musical, notamment des œuvres audiovisuelles, visuelles et littéraires, ont généré 17 % du total des droits perçus en Europe en 2013, contre 16,8 % en 2012.

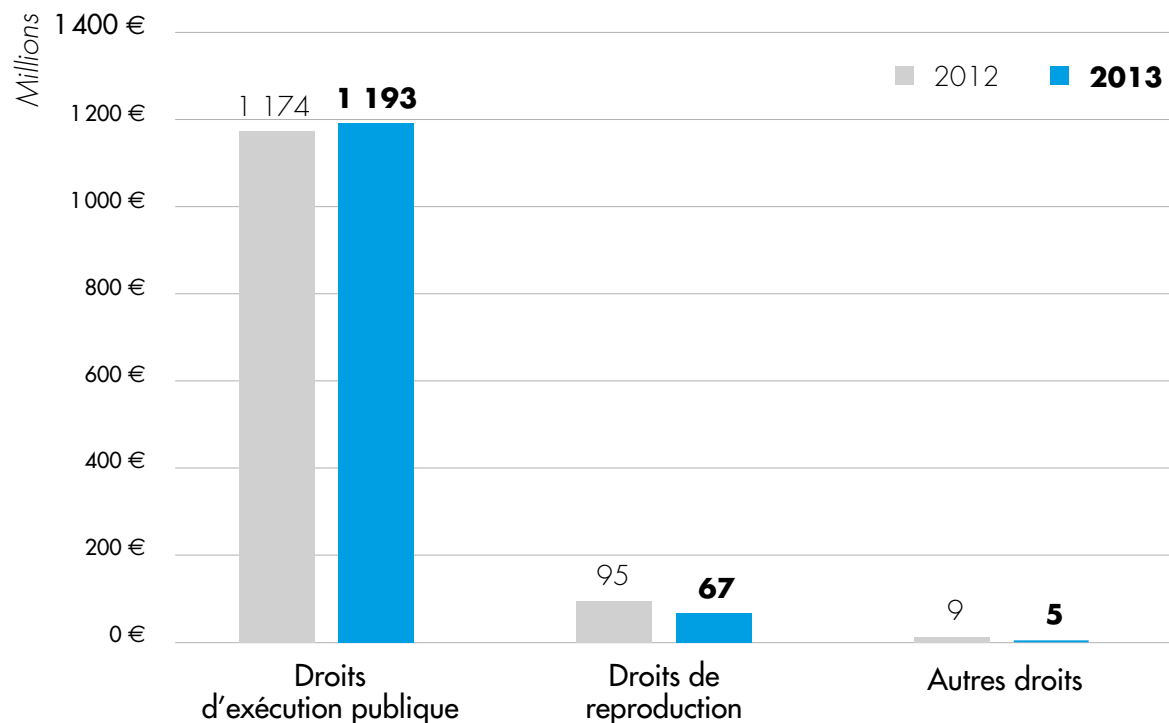
Les sociétés européennes ont perçu 799 M€ pour le répertoire non musical, soit 3,2 % de plus que les 774 M€ de 2012. Les répertoires audiovisuel (431 M€ contre 403 M€ en 2012, + 7,1 %) et littéraire (92 M€ contre 90 M€ en 2012, + 1,6 %) sont ceux qui ont affiché les plus fortes croissances.

| En millions €                     | 2012  | 2013  | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|-----------------------------------|-------|-------|---------------|------------------|
| Droits musicaux                   | 3 822 | 3 903 | +2,1%         | 83,0%            |
| Droits non musicaux               | 774   | 799   | +3,2%         | 17,0%            |
| Total des droits perçus en Europe | 4 596 | 4 702 | +2,3%         |                  |

# Canada-États-Unis : 1 265 M€ ; 16,3 % des droits perçus

## LES SOCIÉTÉS MEMBRES DE LA CISAC AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS ONT PERÇU 1 265 M€ EN 2013

Source: CISAC



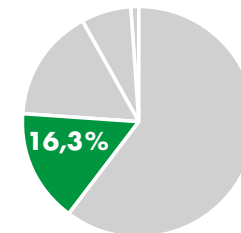
En 2013, les sociétés membres de la région Canada – États-Unis ont perçu 1 265 M€ de droits, soit une baisse de 1 % par rapport aux 1 277 M€ perçus en 2012. Les sociétés d'auteurs de cette région ont généré 16,3 % des perceptions mondiales de la CISAC en 2013 (identique à 2012).

L'exploitation des droits d'exécution publique a représenté 94,3 % des revenus des sociétés du Canada et des États-Unis. Ces droits se sont montés à 1 193 M€ en 2013, soit une hausse de 1,6 % par rapport aux 1 174 M€ perçus en 2012.

Les droits de reproduction, quant à eux, représentent 5,3 % des droits perçus dans la région en 2013. Les droits de reproduction sont passés de 95 M€ en 2012 à 67 M€ en 2013, ce qui représente une baisse de 29,7 %.

Les 0,4 % de droits restants perçus dans la région Canada-États-Unis proviennent de divers autres droits, mais essentiellement des redevances pour copie privée. Les perceptions liées aux « Autres droits » ont généré 5 M€ en 2013 contre 9 M€ en 2012, soit une baisse de 40,7 %.

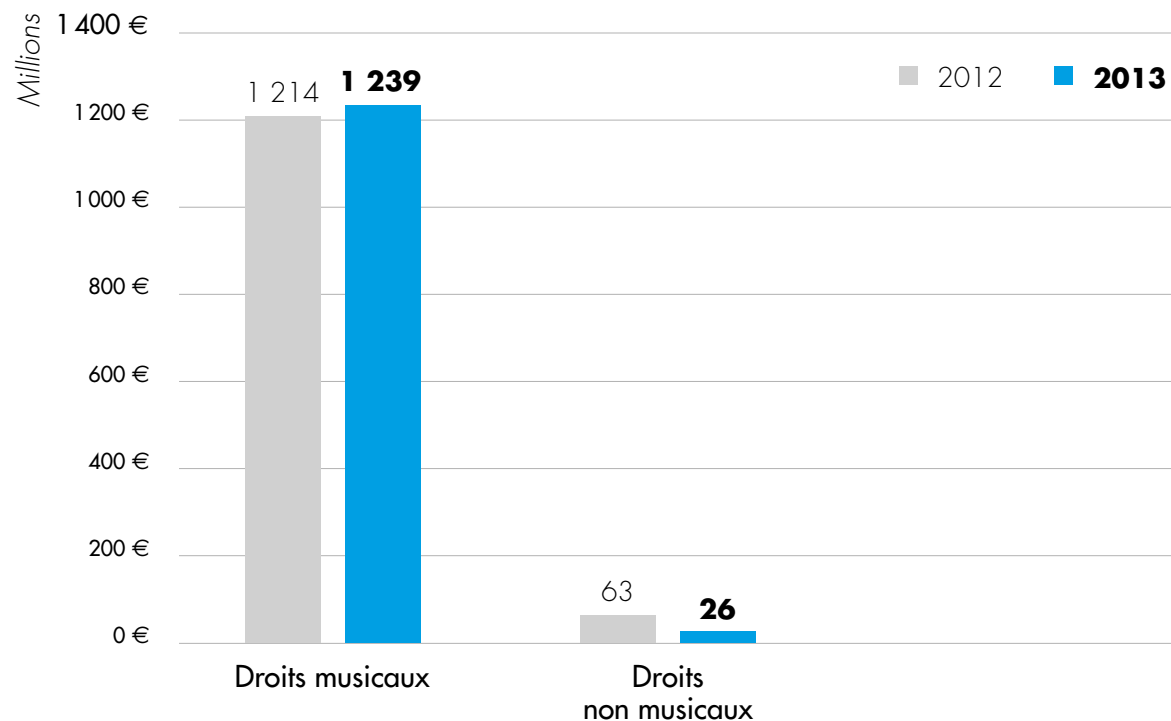
| En millions €   | 2012         | 2013         | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|---|--------------|--------------|---------------|------------------|
| Droits d'exécution publique                                   | 1 174        | 1 193        | +1,6%         | 94,3%            |
| Droits de reproduction  | 95           | 67           | -29,7%        | 5,3%             |
| Autres droits   | 9            | 5            | -40,7%        | 0,4%             |
| <b>Total des droits perçus de la région Canada-États-Unis</b> | <b>1 277</b> | <b>1 265</b> | <b>-1,0%</b>  |                  |



Canada-États-Unis

## CANADA-ÉTATS-UNIS : DROITS MUSICAUX ET NON MUSICAUX

Source: CISAC



Les droits perçus des sociétés de la région Canada-États-Unis générés par l'utilisation du répertoire musical ont représenté 97,9 % du total de leurs perceptions en 2013, contre 95,1 % en 2012.

Ces sociétés ont perçu 1 239 M€ pour l'utilisation du répertoire musical en 2013, soit une hausse de 2 % par rapport aux 1 214 M€ de l'année 2012.

Cette progression s'explique par les bons résultats du secteur numérique (44 M€, contre 29 M€ en 2012, + 52,7 %).

Les revenus liés à l'utilisation du répertoire non musical, notamment des œuvres littéraires, représentent 2,1 % du total des revenus des sociétés de la région en 2013, contre 4,9 % en 2012.

Les sociétés du Canada et des États-Unis ont perçu 26 M€ pour l'utilisation du répertoire non musical, contre 63 M€ en 2012, ce qui représente un recul de 58,4 %.

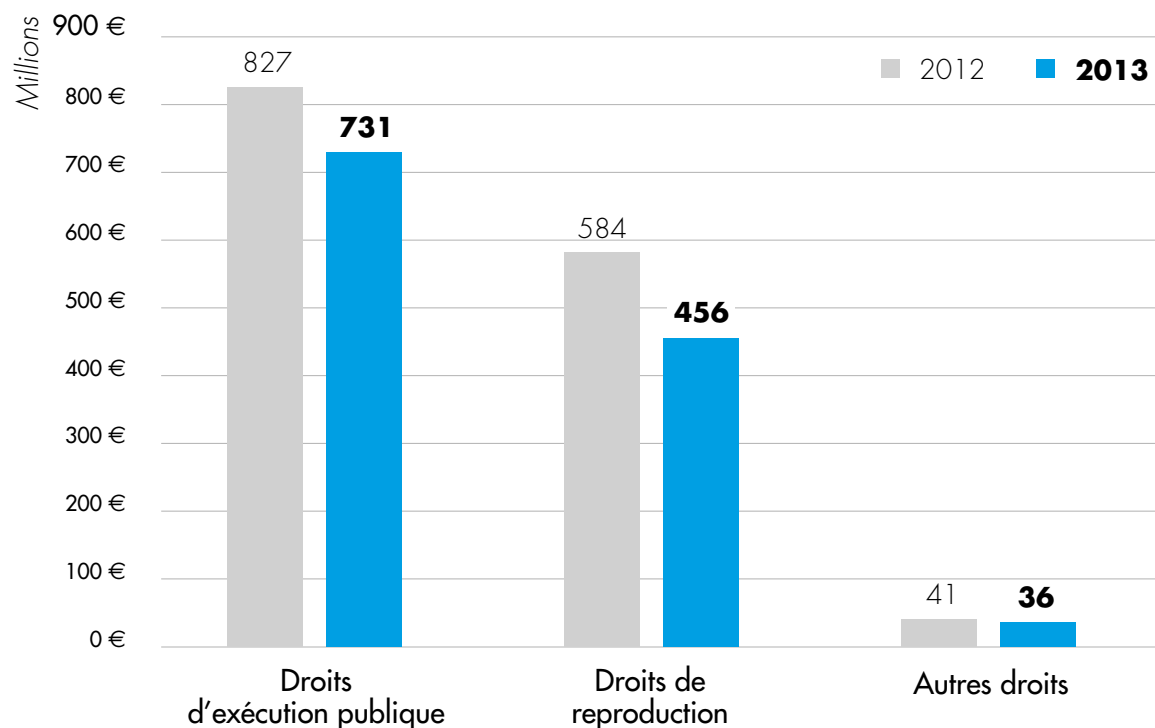
| En millions €                                      | 2012  | 2013  | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|--|-------|-------|---------------|------------------|
| Droits musicaux                                    | 1 214 | 1 239 | +2,0%         | 97,9%            |
| Droits non musicaux                                | 63    | 26    | -58,4%        | 2,1%             |
| Total droits perçus de la région Canada-États-Unis | 1 277 | 1 265 | -1,0%         |                  |



# Asie-Pacifique : 1 223 M€ ; 15,8 % des droits perçus

## LES SOCIÉTÉS DE LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE MEMBRES DE LA CISAC ONT PERÇU 1 223 M€ EN 2013

Source: CISAC



En 2013, les sociétés membres de la CISAC de la région Asie-Pacifique ont perçu 1 223 M€, contre 1 452 M€ en 2012, soit une baisse de 15,8 %. Elles ont contribué à hauteur de 15,8 % aux perceptions mondiales de la CISAC en 2013 (moins qu'en 2012 avec 18,6 %).

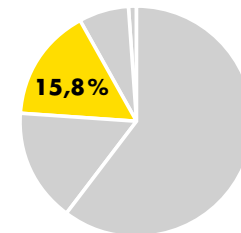
La région Asie-Pacifique a été particulièrement touchée par l'impact de change. Le Japon est le pays le plus affecté, car le yen s'est déprécié de 21 % par rapport à l'euro.

Les revenus liés aux droits d'exécution publique ont représenté 59,8 % des revenus des sociétés de la région, s'élevant à 731 M€ en 2013 (-11,6 % par rapport aux 827 M€ de 2012).

En 2013, 37,3 % des perceptions des sociétés de la région ont été générés par les droits de reproduction. Ceux-ci se sont élevés à 456 M€ en 2013 contre 584 M€ en 2012 : une baisse de 21,9 %.

Les 2,9 % de droits restants perçus en Asie-Pacifique sont générés par divers autres droits, notamment les redevances pour copie privée. Les perceptions liées aux « Autres droits » ont généré 36 M€ en 2013 contre 41 M€ en 2012, soit une baisse de 13,3 %.

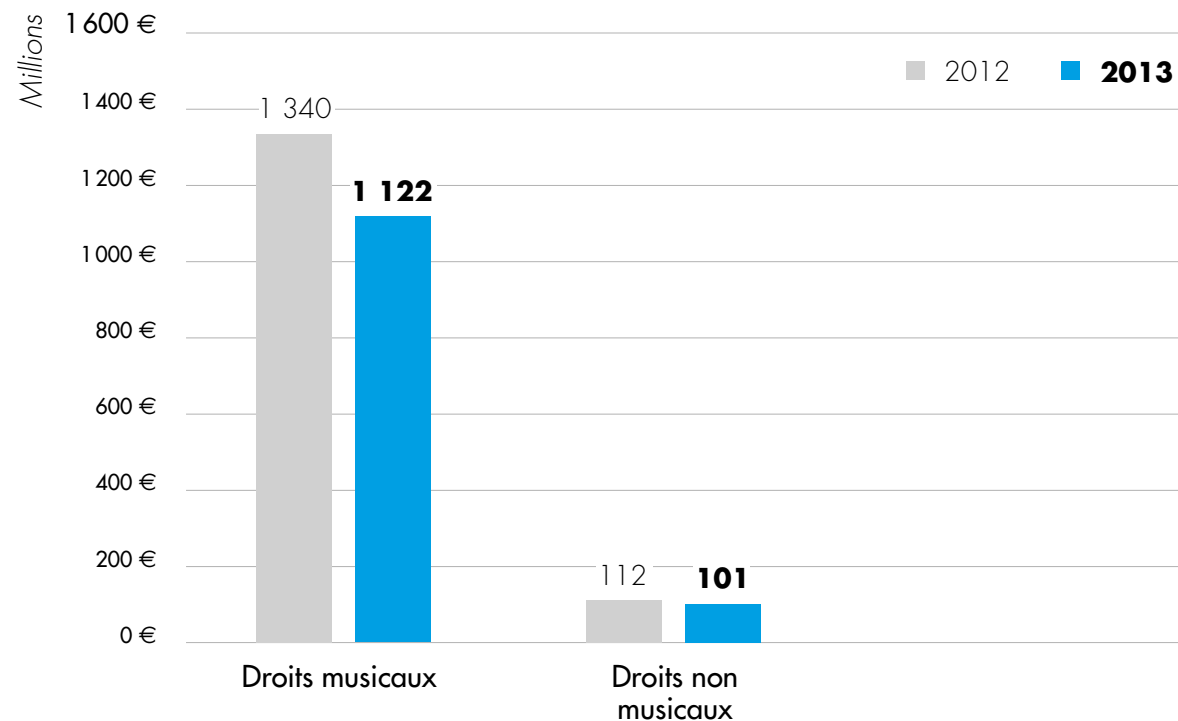
| En millions €                             | 2012  | 2013  | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|---|-------|-------|---------------|------------------|
| Droits d'exécution publique               | 827   | 731   | -11,6%        | 59,8%            |
| Droits de reproduction                    | 584   | 456   | -21,9%        | 37,3%            |
| Autres droits                             | 41    | 36    | -13,3%        | 2,9%             |
| Total des droits perçus en Asie-Pacifique | 1 452 | 1 223 | -15,8%        |                  |



Asie-Pacifique

## ASIE-PACIFIQUE : DROITS MUSICAUX ET NON MUSICAUX

Source: CISAC



Les droits perçus des sociétés de la région Asie-Pacifique générés par l'utilisation du répertoire musical ont représenté 91,8 % du total de leurs perceptions en 2013, contre 92,3 % en 2012.

Ces sociétés ont perçu 1 122 M€ pour l'utilisation du répertoire musical en 2013, soit une baisse de 16,3 % par rapport aux 1 340 M€ de l'année 2012.

Cette diminution s'explique par les résultats décevants du secteur Vidéo et cinéma (149 M€ contre 207 M€ en 2012, - 28 %).

Les revenus issus de l'utilisation du répertoire non musical, notamment des œuvres audiovisuelles et littéraires, représentent 8,2 % des perceptions totales des sociétés de la région Asie-Pacifique en 2013, contre 7,7 % en 2012.

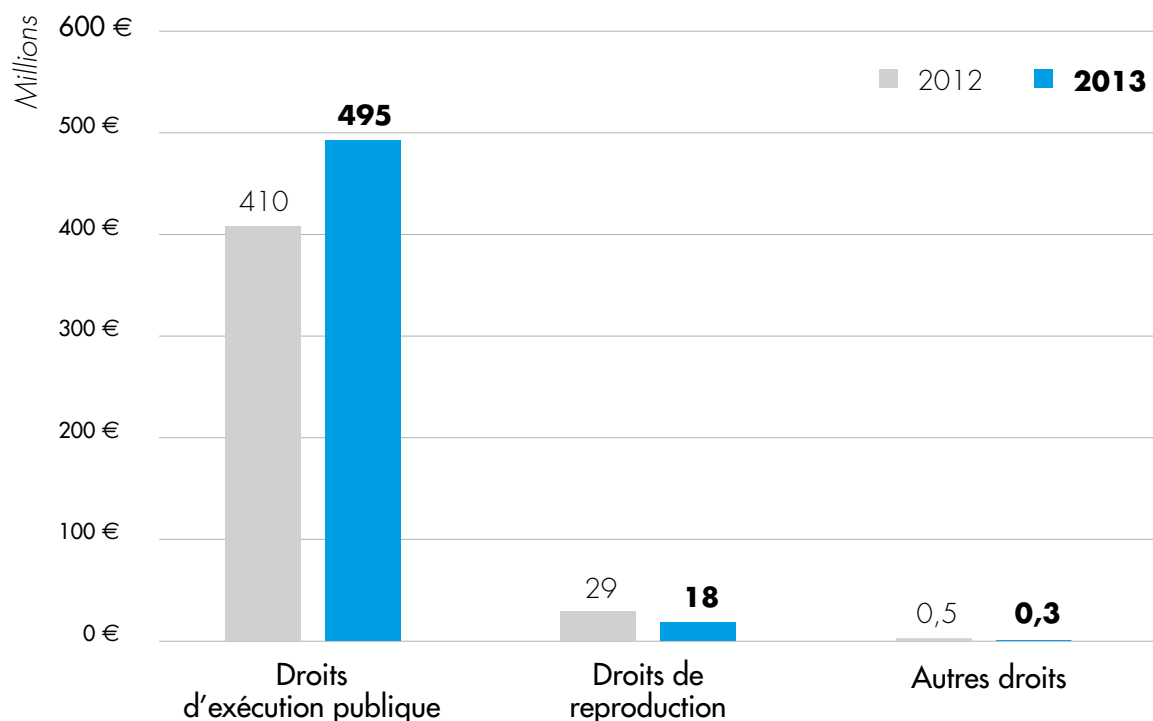
Les sociétés de la région ont perçu 101 M€ pour le répertoire non musical, contre 112 M€ en 2012 : une baisse de 10 %.

| En millions €                             | 2012  | 2013  | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|---|-------|-------|---------------|------------------|
| Droits musicaux                           | 1 340 | 1 122 | -16,3%        | 91,8%            |
| Droits non musicaux                       | 112   | 101   | -10,0%        | 8,2%             |
| Total des droits perçus en Asie-Pacifique | 1 452 | 1 223 | -15,8%        |                  |

# Amérique latine et Caraïbes : 514 M€ ; 6,6 % des droits perçus

## LES SOCIÉTÉS MEMBRES DE LA CISAC EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES ONT PERÇU 514 M€ EN 2013

Source: CISAC



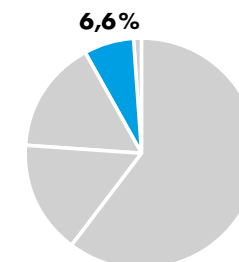
| En millions €                                     | 2012 | 2013 | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|---|------|------|---------------|------------------|
| Droits d'exécution publique                       | 410  | 495  | +20,8%        | 96,4%            |
| Droits de reproduction                            | 29   | 18   | -37,8%        | 3,5%             |
| Autres droits                                     | 0,5  | 0,3  | -29,9%        | 0,1%             |
| Total des droits perçus en Am. latine et Caraïbes | 439  | 514  | +16,9%        |                  |

Les sociétés latino-américaines et caribéennes membres de la CISAC ont perçu 514 M€ en 2013, soit une hausse de 16,9 % par rapport aux 439 M€ perçus en 2012. Elles ont contribué à hauteur de 6,6 % aux perceptions mondiales de la CISAC en 2013 (en progression par rapport aux 5,6 % de l'année 2012).

Les droits d'exécution publique représentent 96,4 % des revenus des sociétés de la région. Ces droits sont montés à 495 M€ en 2013, soit une hausse de 20,8 % par rapport aux 410 M€ perçus en 2012.

En 2013, 3,5 % des perceptions des sociétés de la région ont été générés par les droits de reproduction. Ceux-ci se sont élevés à 18 M€ en 2013 contre 29 M€ en 2012, ce qui représente un déclin de 37,8 %.

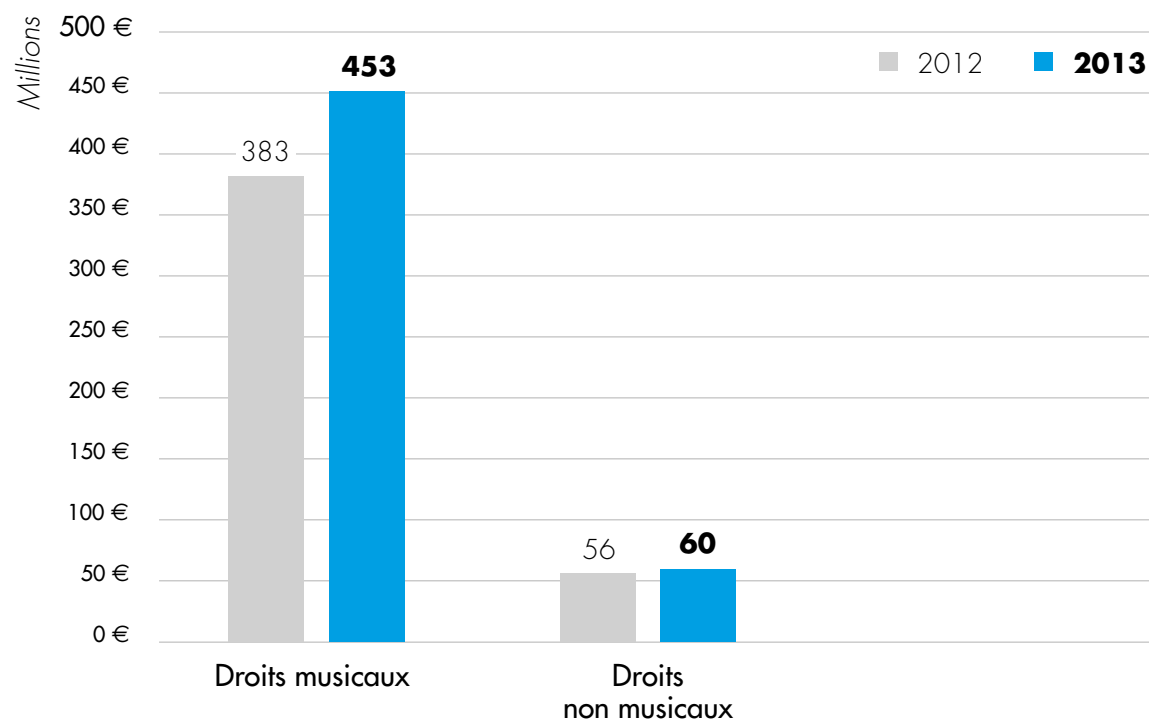
Les autres droits ont généré très peu de perceptions dans cette région. 0,1 % seulement des droits perçus des sociétés latino-américaines et caribéennes viennent de divers autres droits, notamment les droits de location et de prêt, les redevances pour copie privée et le droit de suite. Les perceptions liées aux « Autres droits » ont généré 0,3 M€ en 2013 contre 0,5 M€ en 2012, soit une baisse de 29,9 %.



Amérique latine et Caraïbes

## AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES : DROITS MUSICAUX ET NON MUSICAUX

Source: CISAC



Les droits perçus des sociétés de la région Amérique latine et Caraïbes générés par l'utilisation du répertoire musical ont représenté 88,2 % du total de leurs perceptions en 2013, contre 87,2 % en 2012.

Ces sociétés ont perçu 453 M€ pour l'utilisation du répertoire musical en 2013, soit une hausse de 18,3 % par rapport aux 383 M€ perçus en 2012.

Cette croissance s'explique par les bons résultats du secteur numérique (6 M€ contre 2 M€ en 2012, + 162,4 %) ainsi que du câble et du satellite (111 M€, contre 66 M€ en 2012, + 67,5 %).

Les revenus issus de l'utilisation du répertoire non musical, notamment des œuvres audiovisuelles et littéraires, ont représenté 11,8 % des perceptions totales des sociétés de la région Amérique latine et Caraïbes en 2013, contre 12,8 % en 2012.

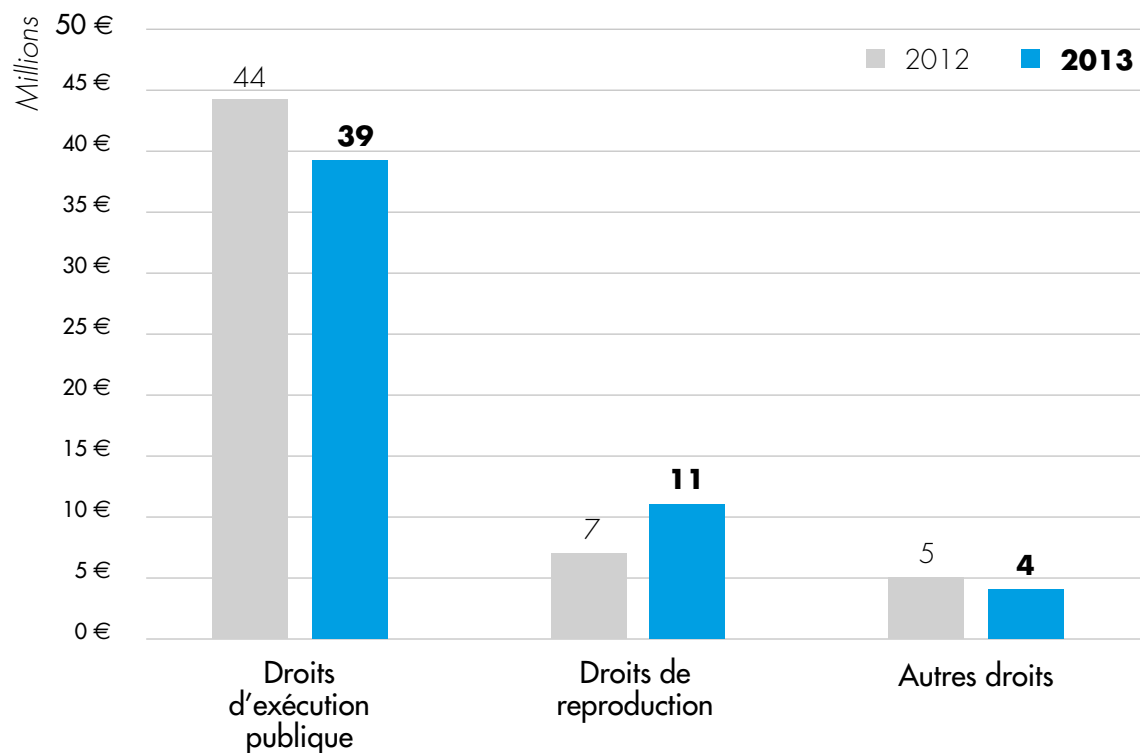
Les sociétés latino-américaines et caribéennes ont perçu 60 M€ pour le répertoire non musical, soit une hausse de 7,2 % par rapport aux 56 M€ de l'année 2012. Les arts visuels (0,5 M€ contre 0,4 M€ en 2012, + 26 %) et l'audiovisuel (43 M€ contre 36 M€ en 2012, + 17,9 %) affichent les meilleurs résultats.

| En millions €                                     | 2012 | 2013 | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|---|------|------|---------------|------------------|
| Droits musicaux                                   | 383  | 453  | + 18,3%       | 88,2%            |
| Droits non musicaux                               | 56   | 60   | + 7,2%        | 11,8%            |
| Total des droits perçus en Am. latine et Caraïbes | 439  | 514  | + 16,9%       |                  |

# Afrique : 54 M€ ; 0,7% des droits perçus

## LES SOCIÉTÉS AFRICAINES MEMBRES DE LA CISAC ONT PERÇU 54 M€ EN 2013

Source: CISAC



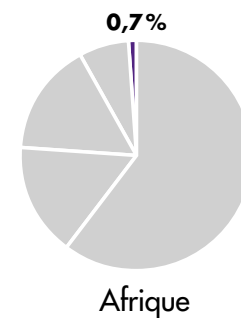
Les sociétés africaines membres de la CISAC ont perçu 54 M€ en 2013, contre 56 M€ en 2012, soit une baisse de 3,3 %. Les sociétés de la région ont généré 0,7 % des perceptions totales de la CISAC en 2013 (identique à 2012).

Les droits d'exécution publique ont généré 72,4 % des revenus des sociétés africaines. Ces revenus se sont élevés à 39 M€ en 2013, soit une baisse de 11,5 % par rapport aux 44 M€ perçus en 2012.

En 2013, 20,6 % des perceptions des sociétés africaines proviennent des droits de reproduction. Ceux-ci se sont élevés à 11 M€ en 2013, soit une hausse de 60,9 % par rapport aux 7 M€ de droits perçus en 2012.

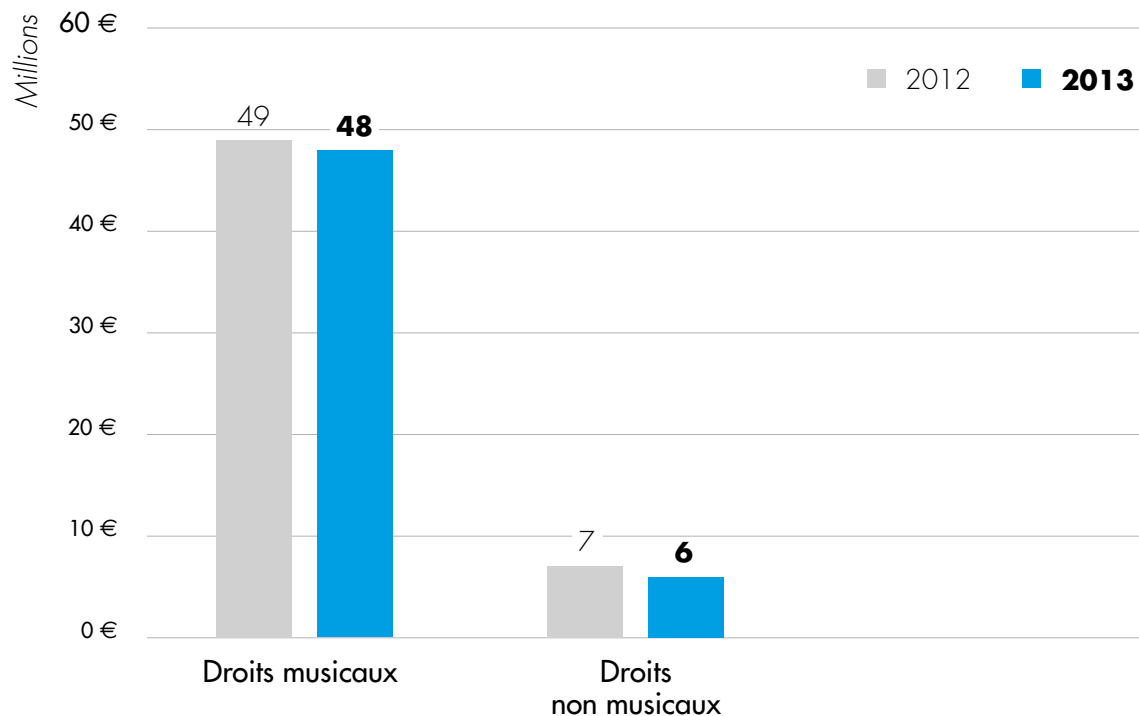
Les 7 % restants des droits perçus par les sociétés africaines proviennent de divers autres droits comme les droits de location et de prêt, les redevances pour copie privée et les revenus générés par le droit de suite. Les perceptions liées aux « Autres droits » ont généré 4 M€ en 2013 contre 5 M€ en 2012, soit une baisse de 20,4 %.

| En millions €                      | 2012 | 2013 | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|------------------------------------|------|------|---------------|------------------|
| Droits d'exécution publique        | 44   | 39   | -11,5%        | 72,4%            |
| Droits de reproduction             | 7    | 11   | +60,9%        | 20,6%            |
| Autres droits                      | 5    | 4    | -20,4%        | 7,0%             |
| Total des droits perçus en Afrique | 56   | 54   | -3,3%         |                  |



## AFRIQUE : DROITS MUSICAUX ET NON MUSICAUX

Source: CISAC



Les droits perçus par les sociétés africaines membres de la CISAC générés par le répertoire musical ont représenté 89,1 % de leurs revenus totaux en 2013, contre 87,4 % en 2012.

Elles ont perçu 48 M€ pour l'utilisation du répertoire musical en 2013, soit une baisse de 1,4 % par rapport aux 49 M€ perçus en 2012.

Le secteur de la vidéo et du cinéma s'est bien comporté (0,9 M€ contre 0,6 M€ en 2012, + 53,3 %).

Les revenus issus de l'utilisation du répertoire non musical, notamment des œuvres audiovisuelles et littéraires, ont représenté 10,9 % des perceptions totales des sociétés africaines en 2013, soit moins qu'en 2012 (12,6 %).

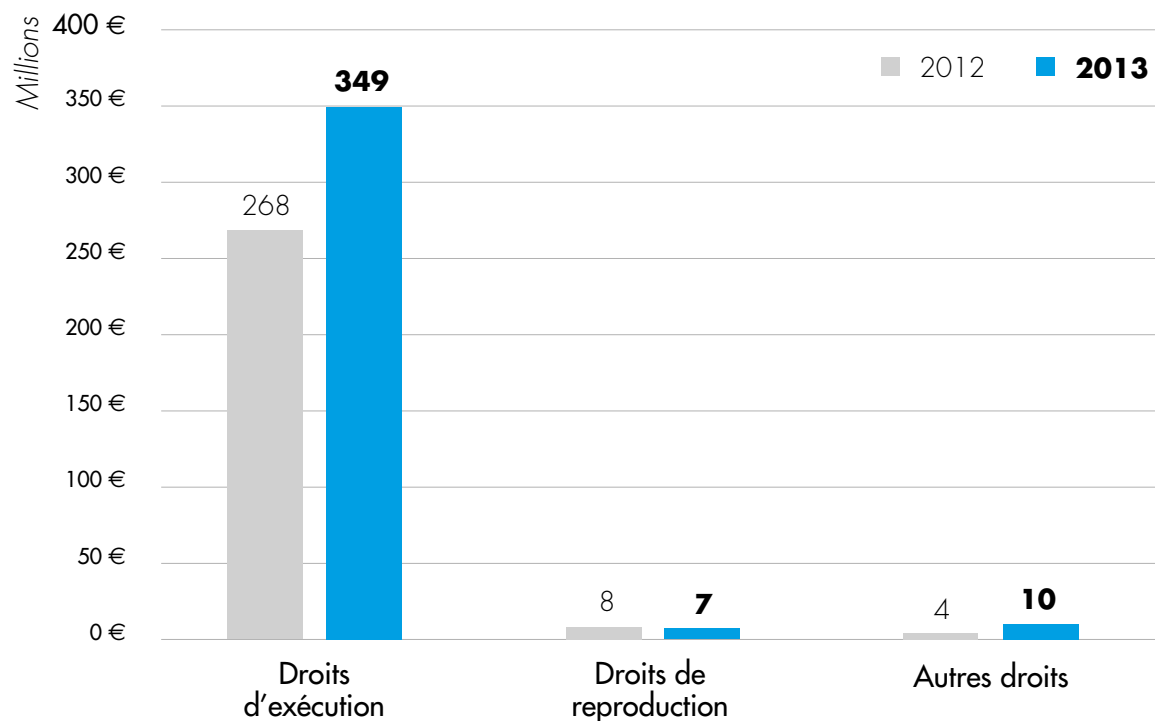
Les sociétés africaines ont perçu 6 M€ pour le répertoire non musical, contre 7 M€ en 2012, soit une baisse de 16,6 %. Le répertoire lié au spectacle vivant (1,4 M€ contre 1 M€ en 2012, + 42,3 %) affiche les meilleurs résultats.

| En millions €                      | 2012 | 2013 | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|------------------------------------|------|------|---------------|------------------|
| Droits musicaux                    | 49   | 48   | -1,4%         | 89,1%            |
| Droits non musicaux                | 7    | 6    | -16,6%        | 10,9%            |
| Total des droits perçus en Afrique | 56   | 54   | -3,3%         |                  |

# Gros plan sur les BRICS : 365 M€ ; 4,7% des droits perçus

## LES SOCIÉTÉS MEMBRES DE LA CISAC IMPLANTÉES DANS LES PAYS BRICS ONT PERÇU 365 M€ EN 2013

Source: CISAC



| En millions €                               | 2012 | 2013 | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|---|------|------|---------------|------------------|
| Droits d'exécution                          | 268  | 349  | +29,9%        | 95,5%            |
| Droits de reproduction                      | 8    | 7    | -18,5%        | 1,9%             |
| Autres droits                               | 4    | 10   | +143,4%       | 2,7%             |
| Total des droits perçus dans les pays BRICS | 281  | 365  | +30,0%        |                  |

Le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud forment les pays « BRICS ». Ces pays revêtent un intérêt particulier, car il s'agit de marchés émergents en forte croissance.

Au total, les BRICS ont perçu 365 M€ en 2013, soit une hausse de 30 % par rapport aux 281 M€ perçus en 2012.

Ces pays abritent un tiers de la population mondiale mais n'ont généré que 5 % des perceptions totales en 2013. Ils affichent une croissance prometteuse mais il reste encore une grande marge de progression pour augmenter les droits perçus dans ces économies émergentes.

Les droits d'exécution ont généré la grande majorité (95,5 %) des revenus des sociétés des BRICS. Ces droits sont montés à 349 M€ en 2013, soit une hausse de 29,9 % par rapport aux 268 M€ perçus en 2012.

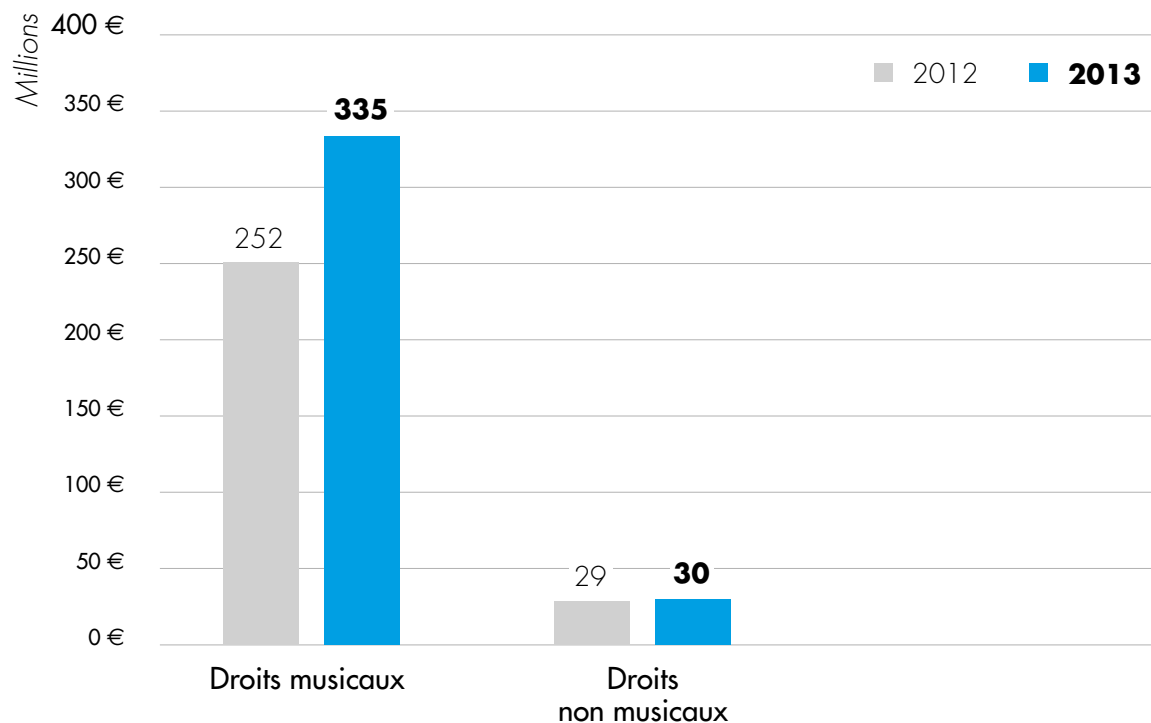
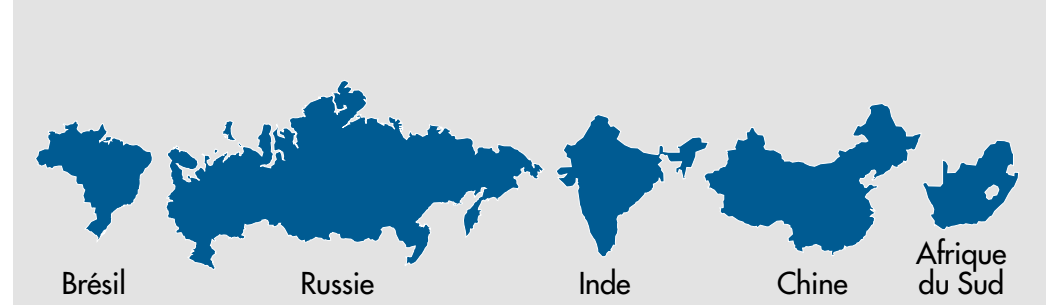
En 2013, seulement 2 % des perceptions des sociétés implantées dans les pays BRICS proviennent des droits de reproduction. Les perceptions liées à ce type de droits sont passées de 8 M€ en 2012 à 7 M€ en 2013, soit une chute de 18,5 %.

Les 2,7 % restants des droits perçus dans les BRICS proviennent de divers autres droits comme les droits de location, les redevances pour copie privée et les revenus générés par le droit de suite. Les perceptions liées aux « Autres droits » ont généré 10 M€ en 2013 contre 4 M€ en 2012, soit un bond significatif de 143,4 %.



## BRICS : DROITS MUSICAUX ET NON MUSICAUX

Source: CISAC



| En millions €                               | 2012 | 2013 | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|---|------|------|---------------|------------------|
| Droits musicaux                             | 252  | 335  | +32,7%        | 91,7%            |
| Droits non musicaux                         | 29   | 30   | +6,2%         | 8,3%             |
| Total des droits perçus dans les pays BRICS | 281  | 365  | +30,0%        |                  |

Les droits perçus des sociétés membres de la CISAC implantées dans les BRICS pour l'utilisation du répertoire musical ont représenté 91,7 % du total de leurs revenus en 2013, contre 89,8 % en 2012.

Ces sociétés ont perçu 334 M€ pour l'utilisation du répertoire musical en 2013, contre 252 M€ en 2012 (+ 32,7 %). Cette croissance s'explique notamment par les bons résultats du câble et du satellite, passant de 7,4 M€ en 2012 à 30,7 M€ en 2014, soit une croissance de plus de 300 %. La radio et la télévision, le secteur qui génère le plus de revenus dans les BRICS, affichent également une forte croissance, passant de 136,7 M€ en 2012 à 177,1 M€ en 2013 (+ 29,5 %).

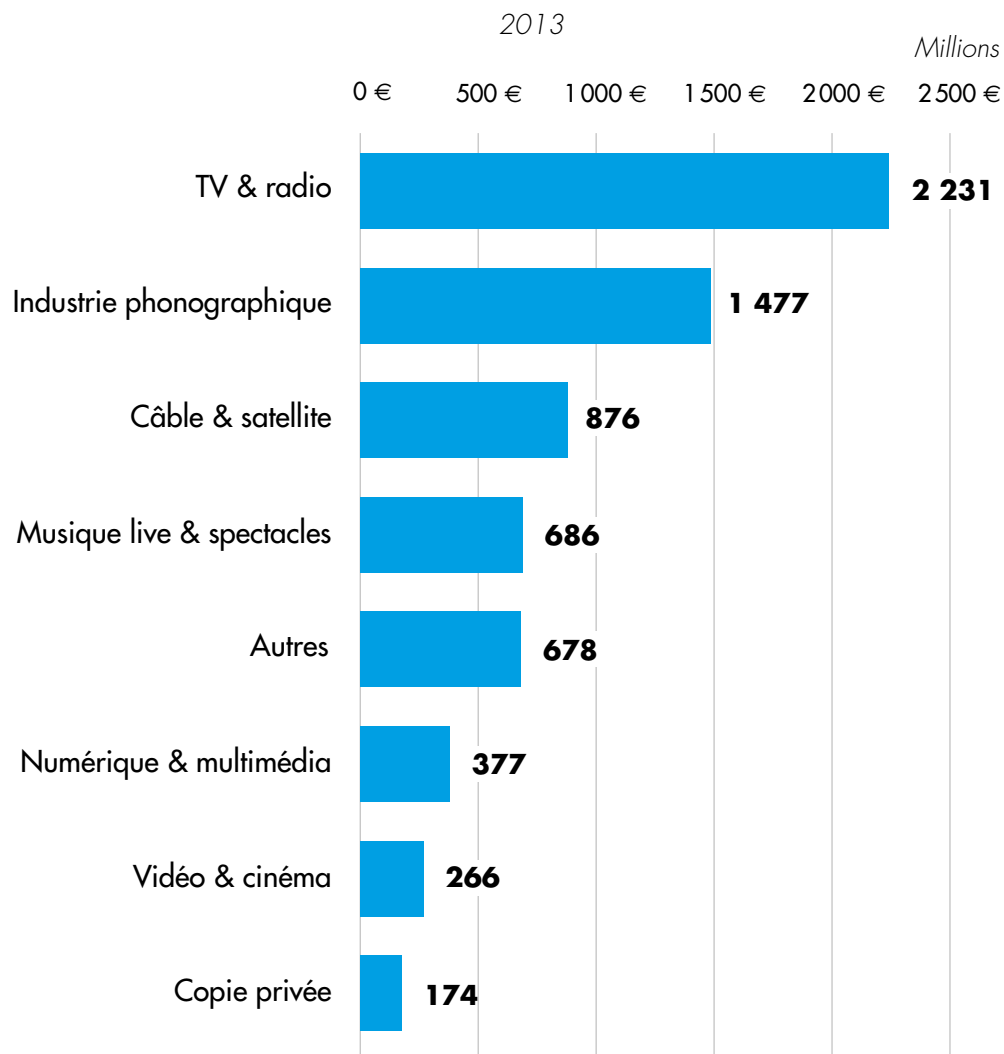
Les droits perçus provenant de l'utilisation du répertoire non musical, notamment des œuvres audiovisuelles, visuelles et littéraires, représentent 8,3 % des perceptions totales des BRICS en 2013, contre 10,2 % en 2012.

Les sociétés d'auteurs dans les pays BRICS ont perçu 30,3 M€ pour le répertoire non musical, soit 6,2 % de plus que les 28,5 M€ de 2012. Les revenus générés par le répertoire dramatique affichent la plus forte hausse, passant de 24 M€ en 2012 à 26,4 M€ en 2013 (+ 9,9 %).

# Tendances des droits perçus pour le répertoire musical

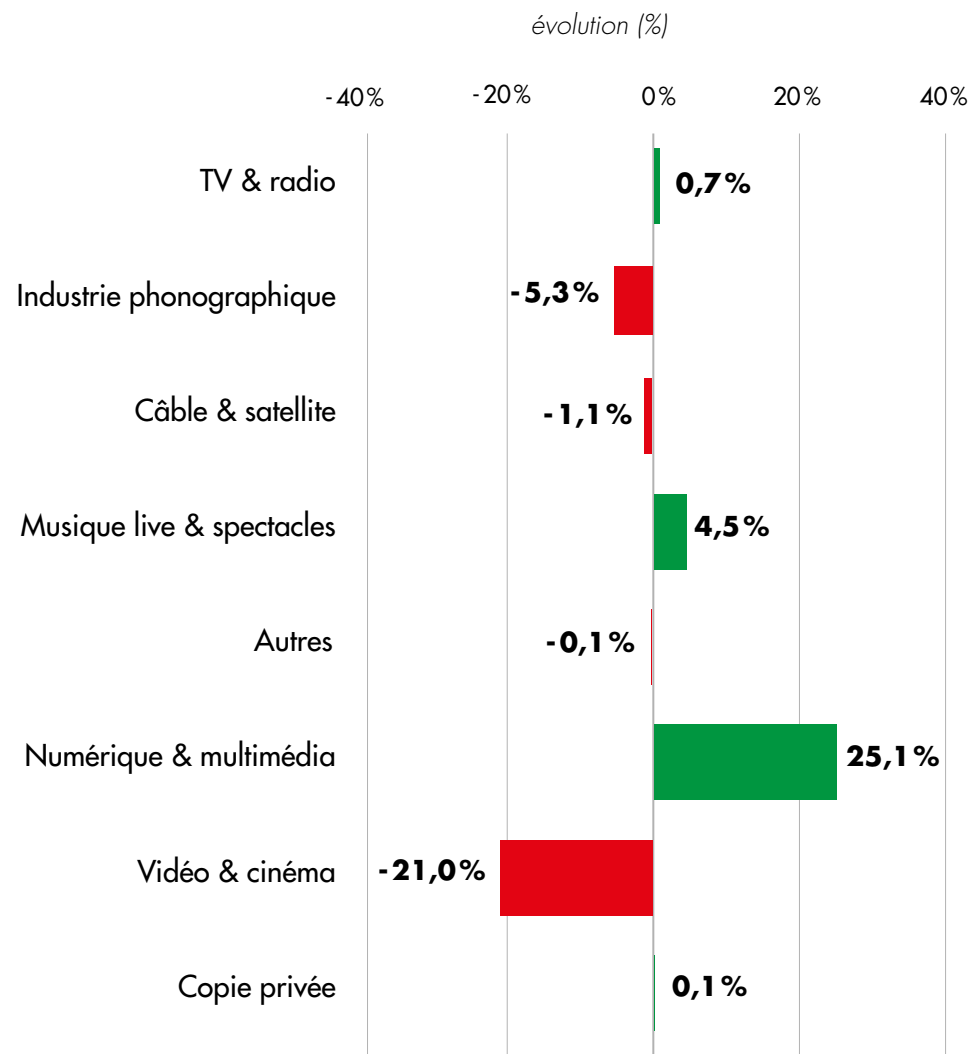
## DROITS MUSICAUX PERÇUS EN 2013 PAR SOURCE DE REVENUS

Source: CISAC



## ÉVOLUTION (%) 2013/2012

Source: CISAC

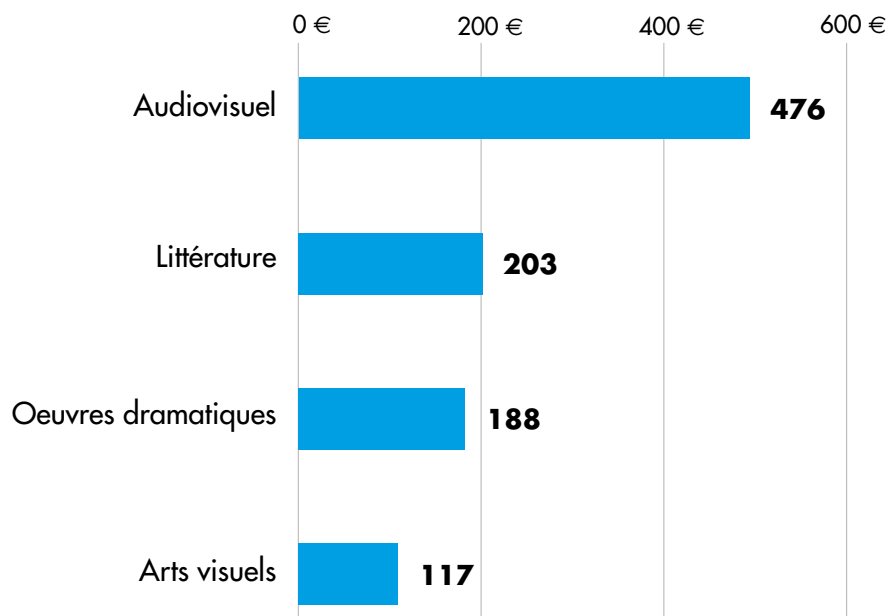


# Tendances des droits perçus pour le répertoire non musical

## DROITS NON MUSICAUX PERÇUS EN 2013 PAR SOURCE DE REVENUS

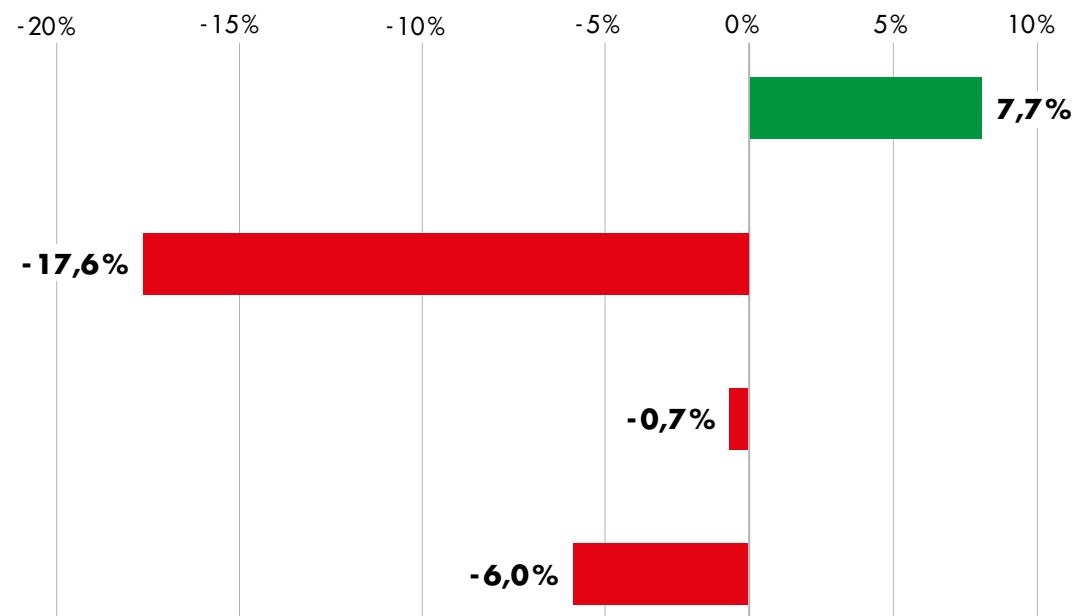
Source: CISAC

Millions



## ÉVOLUTION (%) 2013/2012

Source: CISAC

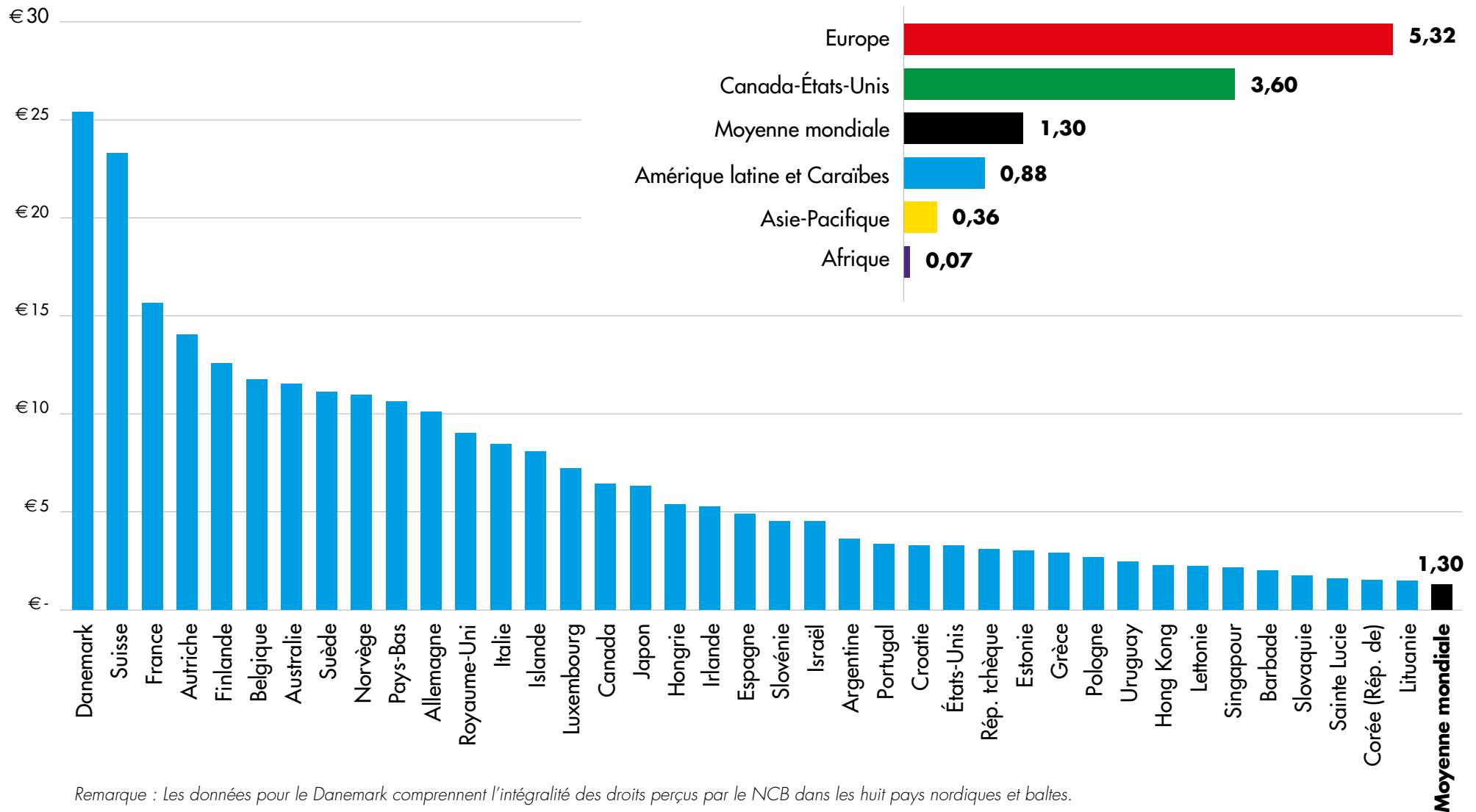


| En millions €                       | 2012  | 2013 | Évolution (%) | Part (%) des droits non musicaux en 2013 |
|-------------------------------------|-------|------|---------------|--|
| Audiovisuel                         | 442   | 476  | + 7,7 %       | 48,0 %                                   |
| Littérature                         | 246   | 203  | - 17,6 %      | 20,5 %                                   |
| Oeuvres dramatiques                 | 189   | 188  | - 0,7 %       | 18,9 %                                   |
| Arts visuels                        | 124   | 117  | - 6,0 %       | 11,8 %                                   |
| Autres                              | 11    | 9    | - 23,1 %      | 0,9 %                                    |
| Total des perceptions non musicales | 1 012 | 992  | - 2,0 %       |  |

# Droits perçus par habitant en 2013

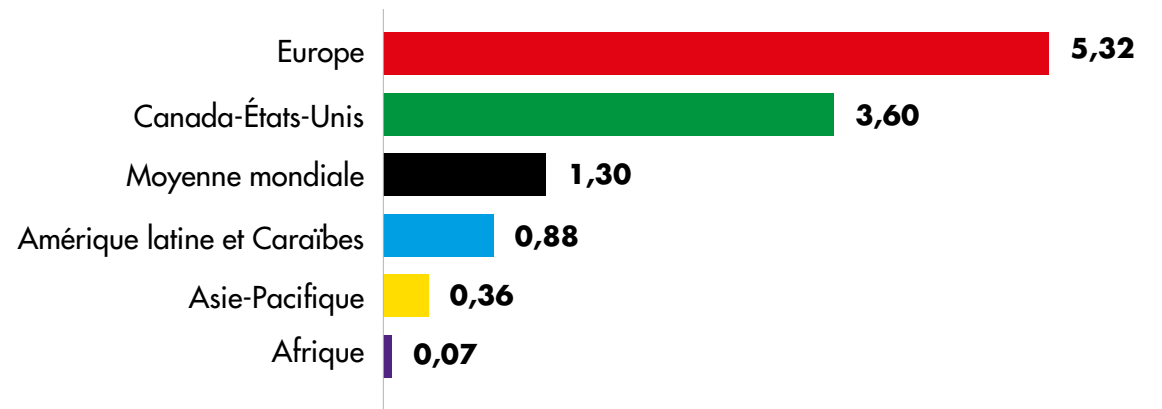
## DROITS PERÇUS PAR HABITANT ET PAR PAYS

Source: CISAC, Banque mondiale



## DROITS PERÇUS PAR HABITANT ET PAR RÉGION (€)

Source: CISAC, Banque mondiale

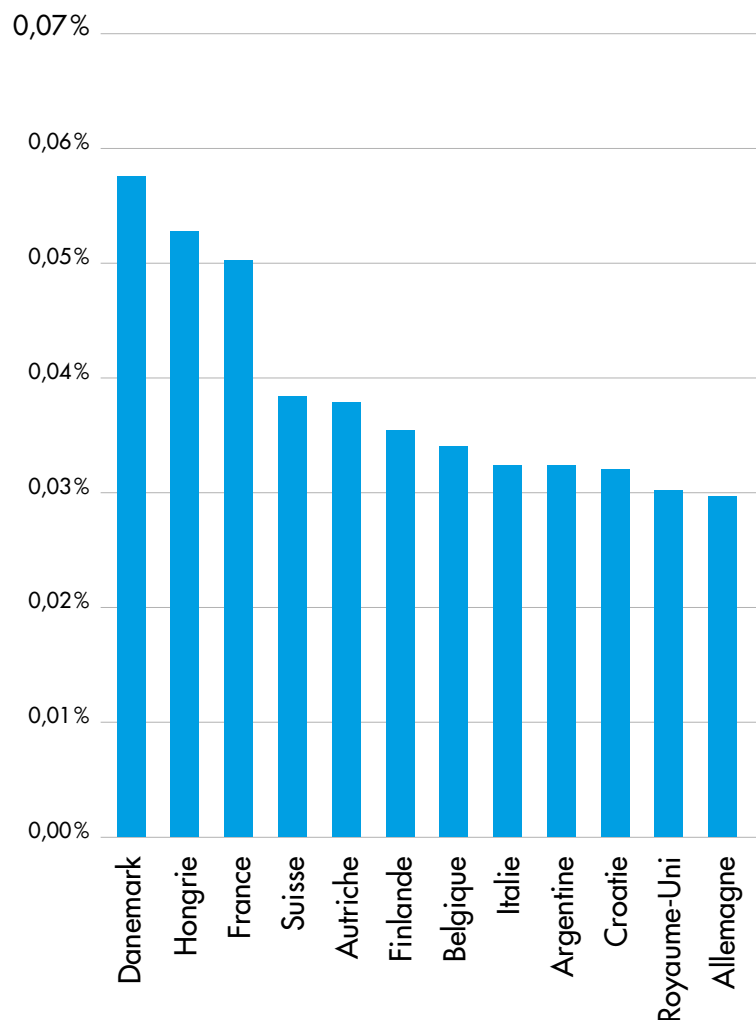


Remarque : Les données pour le Danemark comprennent l'intégralité des droits perçus par le NCB dans les huit pays nordiques et baltes.

# Droits perçus en pourcentage du PIB en 2013

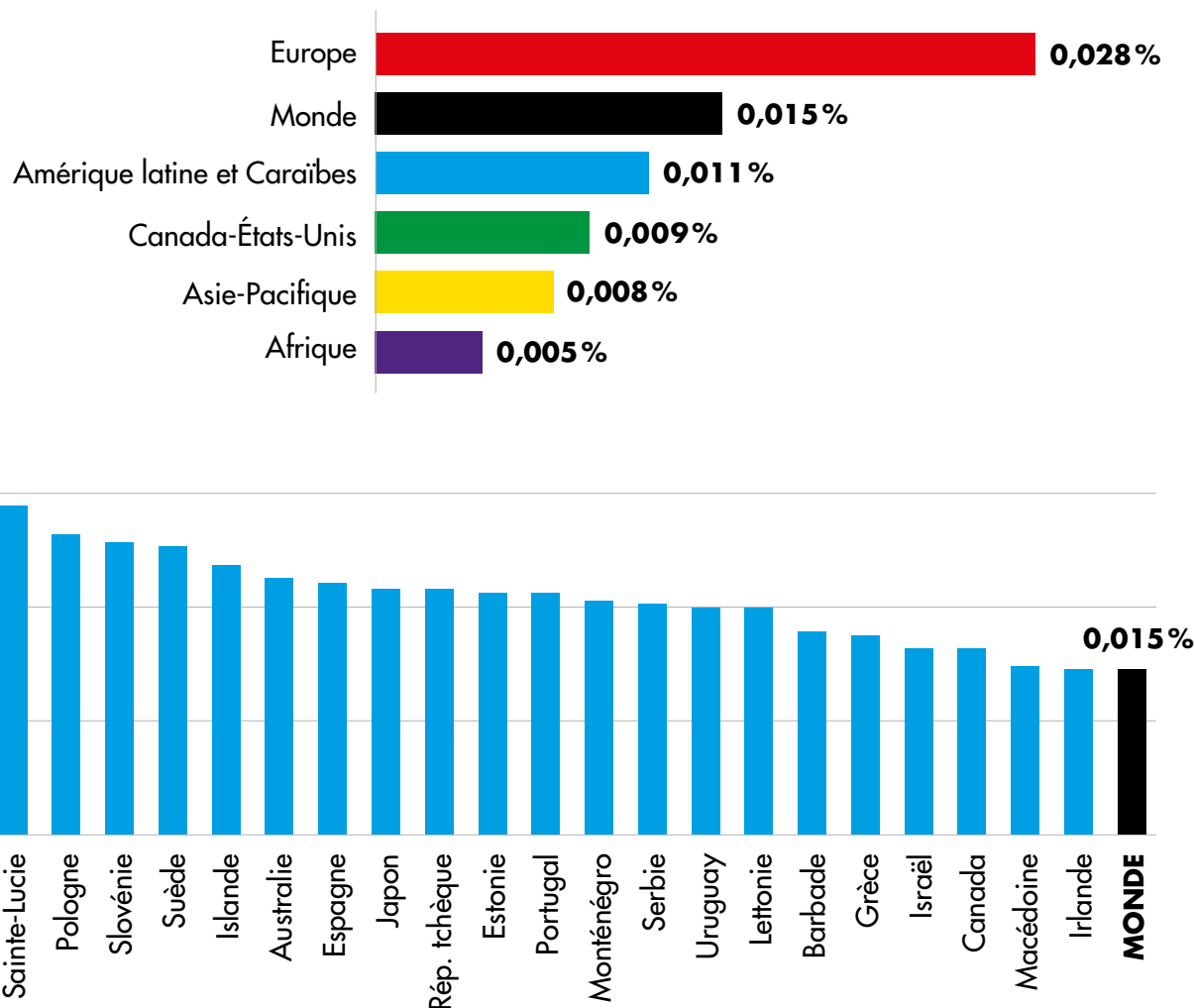
## DROITS PERÇUS EN % DU PIB, PAR RÉGION

Source: CISAC, Banque mondiale



## DROITS PERÇUS EN % DU PIB, PAR PAYS

Source: CISAC, Banque mondiale

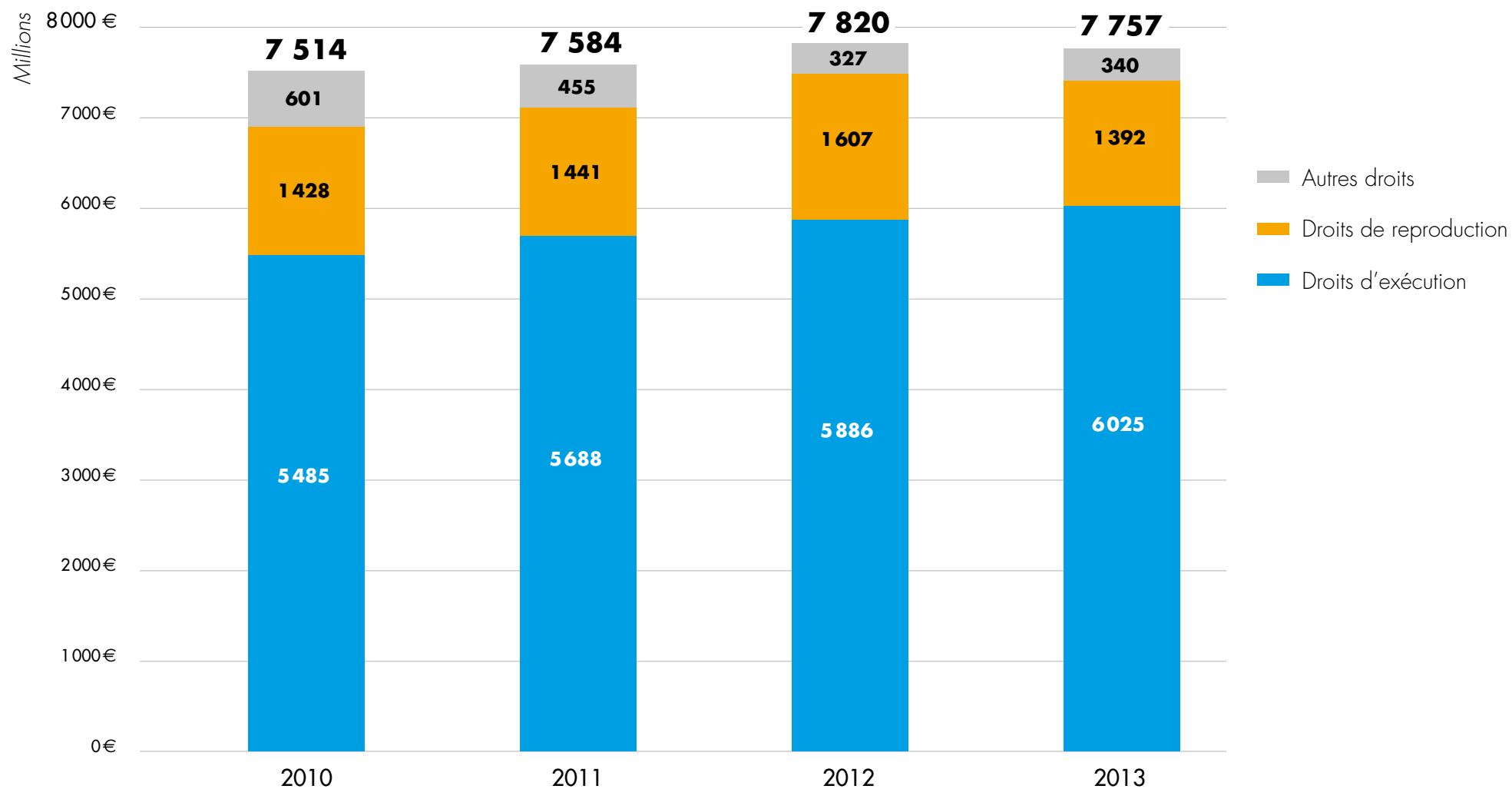


Remarque : Les données pour le Danemark comprennent l'intégralité des droits perçus par le NCB dans les huit pays nordiques et baltes.

# Tendances des droits perçus par type de droits

## MONTANT DES DROITS PERÇUS PAR TYPE DE DROITS

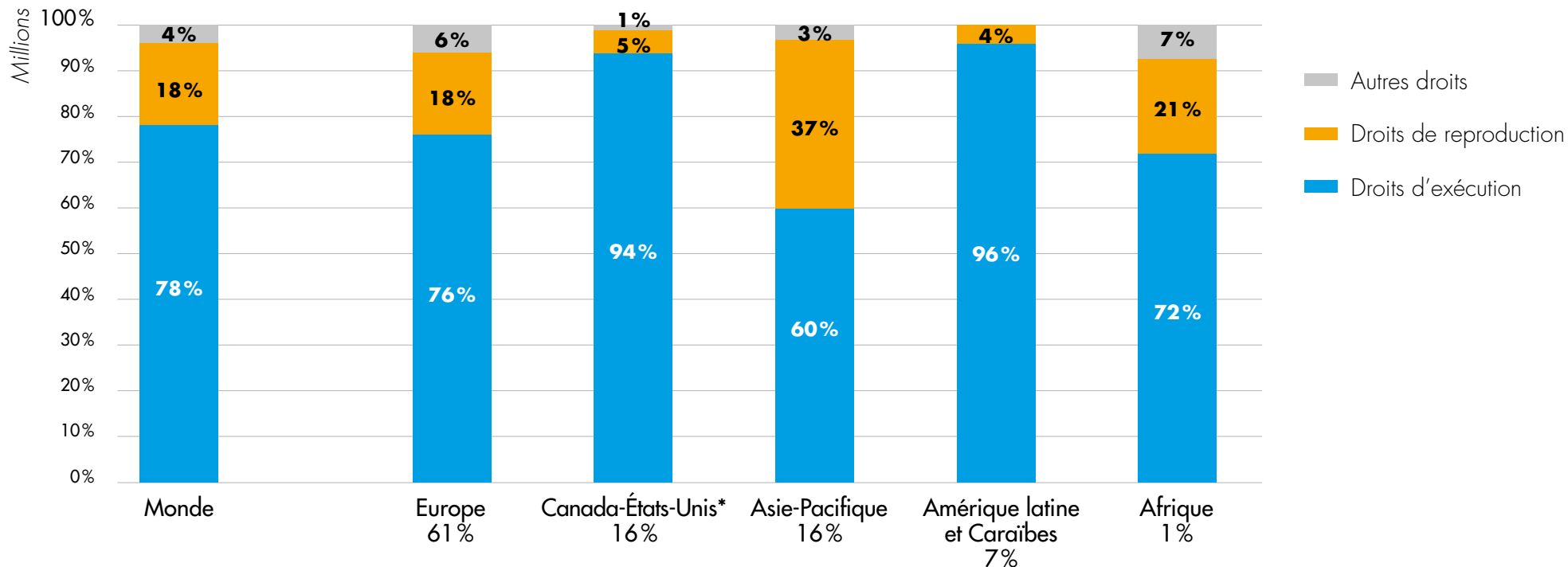
Source: CISAC



# Droits perçus par type de droits en 2013

## PART DES DROITS PERÇUS PAR TYPE DE DROITS

Source: CISAC



| En millions €                  | Droits d'exécution | Droits de reproduction | Autres droits | Part (%) du total des perceptions en 2013 |
|--------------------------------|--------------------|------------------------|---------------|---|
| Europe                         | 3 566              | 840                    | 295           | 60,6%                                     |
| Canada-États-Unis*             | 1 193              | 67*                    | 5             | 16,3%                                     |
| Asie-Pacifique                 | 731                | 456                    | 36            | 15,8%                                     |
| Amérique latine et Caraïbes    | 495                | 18                     | 0.3           | 6,6%                                      |
| Afrique                        | 39                 | 11                     | 4             | 0,7%                                      |
| <b>Total des droits perçus</b> | <b>6 025</b>       | <b>1 392</b>           | <b>340</b>    |   |

\* Le présent rapport se limite aux droits perçus des sociétés membres de la CISAC. Harry Fox Agency (HFA) n'est pas membre de la CISAC et, par conséquent, ses droits perçus ne sont pas repris ici, ce qui explique la part relativement faible des droits de reproduction déclarés pour la région Canada-États-Unis.

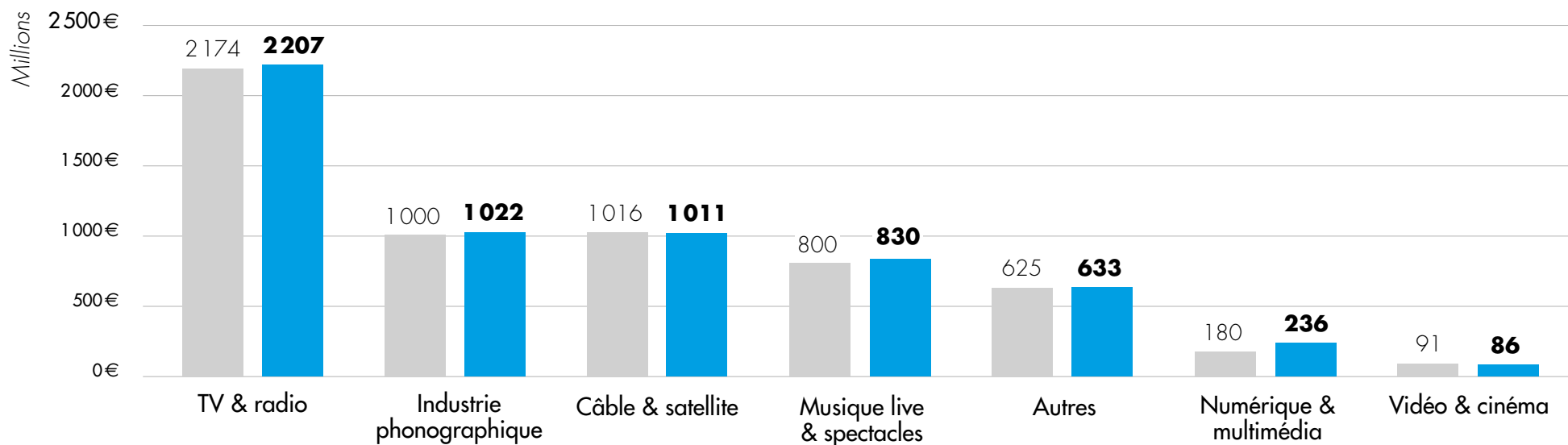


# Droits d'exécution publique en 2013 : 6 025 M€ ; +2,4%

## DROITS D'EXÉCUTION PUBLIQUE

Source: CISAC

■ 2012 ■ 2013

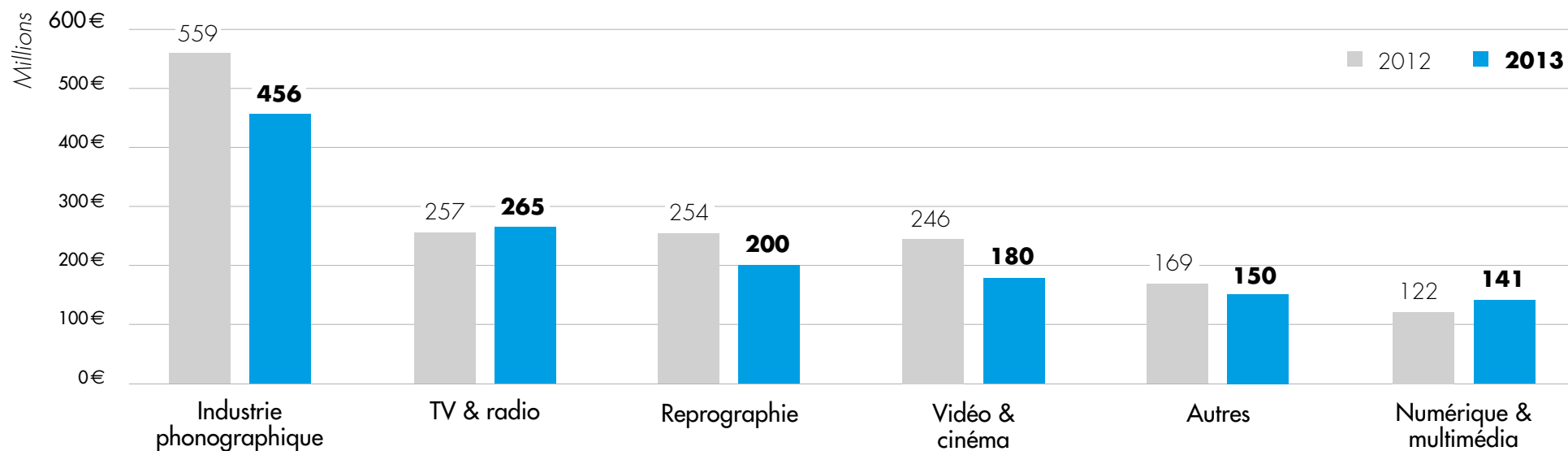


| En millions €                                       | 2012         | 2013         | Évolution (%)  | Part (%) en 2013 |
|---|--------------|--------------|----------------|------------------|
| TV & radio  | 2 174        | 2 207        | + 1,5 %        | 36,6 %           |
| Industrie phonographique                            | 1 000        | 1 022        | + 2,1 %        | 17,0 %           |
| Câble & satellite                                   | 1 016        | 1 011        | - 0,5 %        | 16,8 %           |
| Musique live & spectacles                           | 800          | 830          | + 3,7 %        | 13,8 %           |
| Autres  | 625          | 633          | + 1,4 %        | 10,5 %           |
| Numérique & multimédia                              | 180          | 236          | + 31,4 %       | 3,9 %            |
| Vidéo & cinéma                                      | 91           | 86           | - 5,2 %        | 1,4 %            |
| <b>Total des droits d'exécution publique perçus</b> | <b>5 886</b> | <b>6 025</b> | <b>+ 2,4 %</b> |                  |

# Droits de reproduction en 2013 : 1 392 M€; -13,4 %

## DROITS DE REPRODUCTION

Source: CISAC



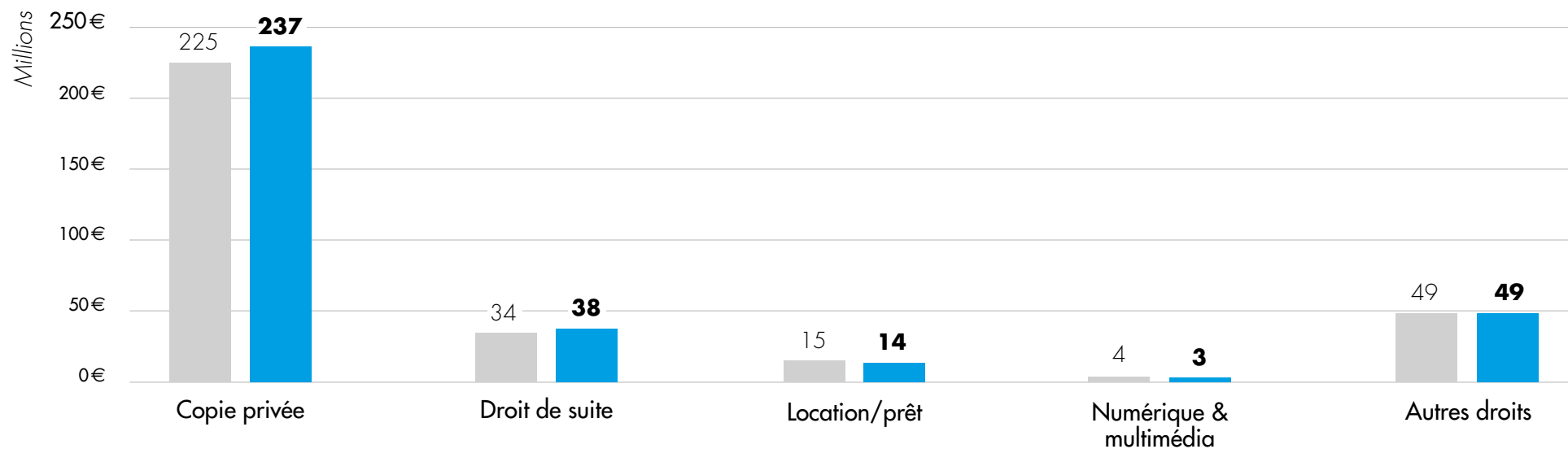
| En millions €                           | 2012  | 2013  | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|---|-------|-------|---------------|------------------|
| Industrie phonographique                | 559   | 456   | -18,5%        | 32,7%            |
| TV & radio                              | 257   | 265   | +3,2%         | 19,1%            |
| Reprographie                            | 254   | 200   | -21,1%        | 14,4%            |
| Vidéo & cinéma                          | 246   | 180   | -26,9%        | 12,9%            |
| Autres                                  | 169   | 150   | -11,4%        | 10,8%            |
| Numérique & multimédia                  | 122   | 141   | +15,8%        | 10,1%            |
| Total des droits de reproduction perçus | 1 607 | 1 392 | -13,4%        |                  |

# Autres droits en 2013 : 340 M€ ; + 3,8 %

## AUTRES DROITS

Source: CISAC

■ 2012 ■ 2013

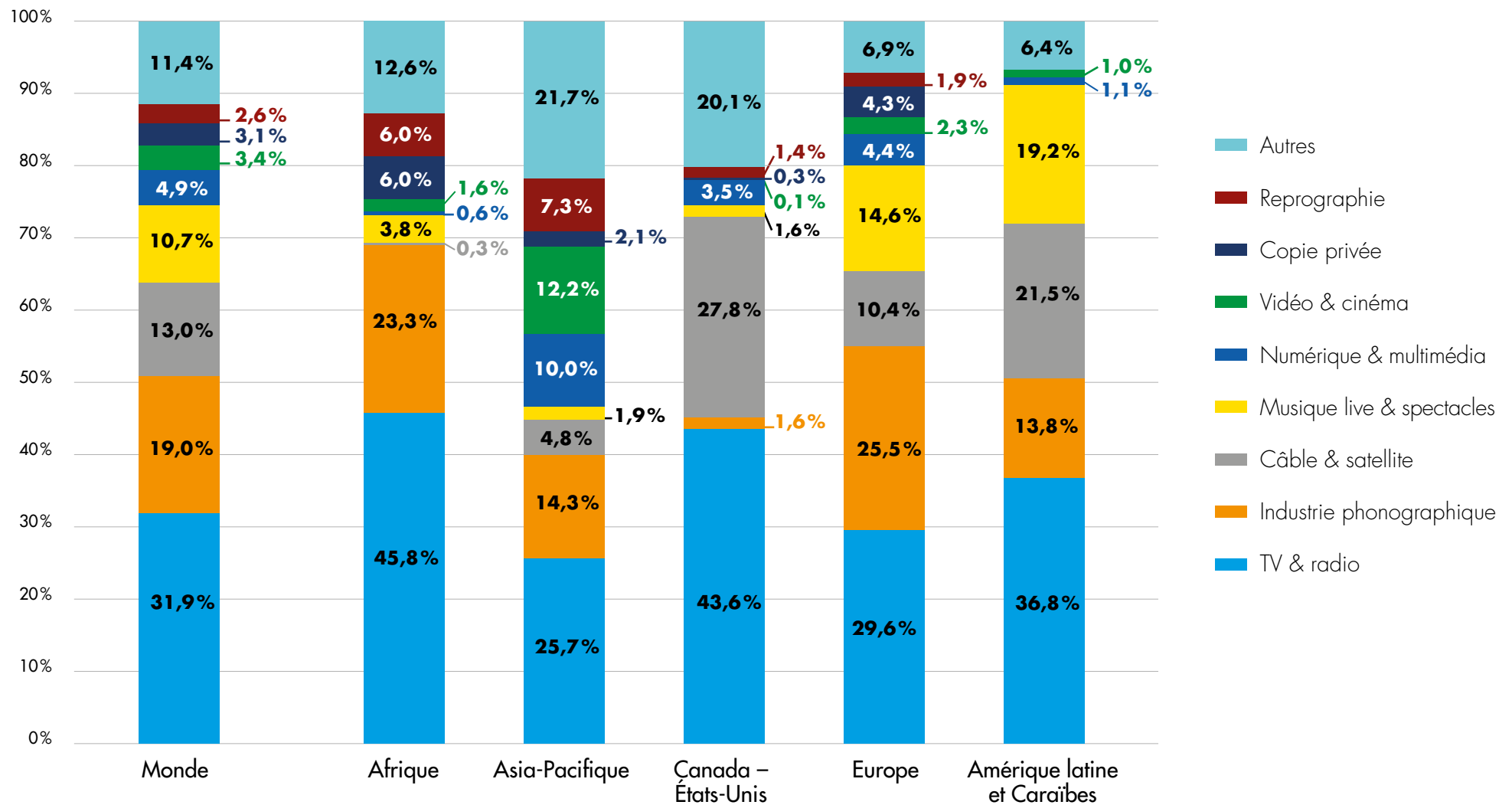


| En millions €                         | 2012       | 2013       | Évolution (%) | Part (%) en 2013 |
|---------------------------------------|------------|------------|---------------|------------------|
| Copie privée                          | 225        | 237        | +5,0%         | 69,7%            |
| Droit de suite                        | 34         | 38         | +9,7%         | 11,1%            |
| Location/prêt                         | 15         | 14         | -9,4%         | 4,0%             |
| Numérique & multimédia                | 4          | 3          | -26,5%        | 0,8%             |
| Autres droits                         | 49         | 49         | +0,3%         | 14,4%            |
| <b>Total des autres droits perçus</b> | <b>327</b> | <b>340</b> | <b>+3,8%</b>  |                  |

# Source des droits perçus par région en 2013

## PARTS (%) DES DIFFÉRENTES SOURCES DE REVENUS PAR RÉGION

Source: CISAC



# Présentation synoptique des taux de change

| Pays                 | Code de la devise | Taux d'évolution (%)<br>de la devise par rapport<br>à l'euro 2013/2012 |
|----------------------|-------------------|--|
| Japon                | JPY               | -21%   |
| Argentine            | ARS               | -20%   |
| Afrique du Sud       | ZAR               | -18%   |
| Brésil               | BRL               | -13%   |
| Inde                 | INR               | -11%   |
| Australie            | AUD               | -10%   |
| Turquie              | TRY               | -9%  |
| Colombie             | COP               | -6%  |
| Canada               | CAD               | -6%  |
| Fédération de Russie | RUB               | -5%  |
| Chili                | CLP               | -5%  |
| Royaume-Uni          | GBP               | -4%  |
| Norvège              | NOK               | -4%  |
| Rép. tchèque         | CZK               | -3%  |
| États-Unis           | USD               | -3%  |
| Hongrie              | HUF               | -2%  |
| Suisse               | CHF               | -2%  |
| Chine                | CNY               | -1%  |
| Corée (Rép. de)      | KRW               | 0%   |
| Pologne              | PLN               | 0%   |
| Danemark             | DKK               | 0%   |
| Mexique              | MXN               | 0%   |
| Bulgarie             | BGN               | 0%   |
| Suède                | SEK               | 1%   |
| Roumanie             | RON               | 1%   |
| Israël               | ILS               | 3%   |

# Tendances du marché

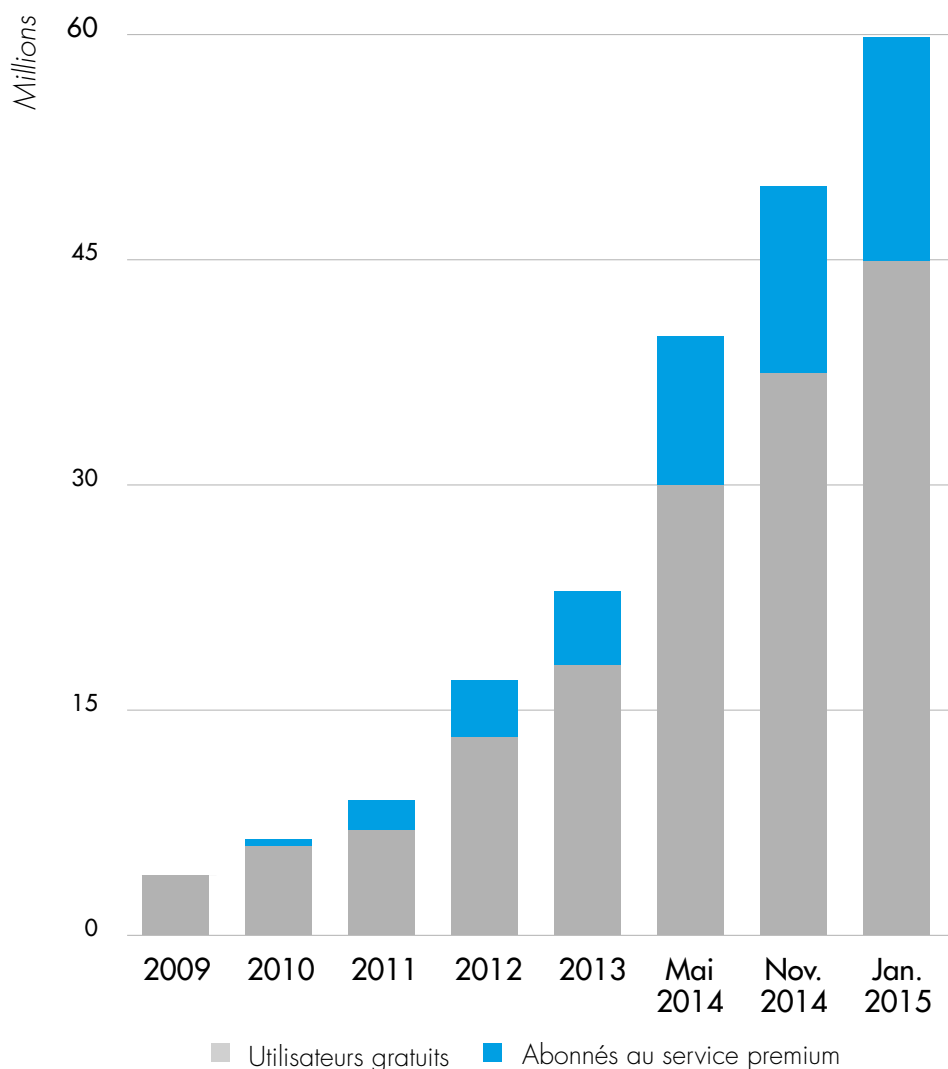
- P.34** Éclairage sur le marché de la musique en ligne
- P.35** Éclairage sur le marché de la musique live
- P.36** Recettes publicitaires 2013-2016
- P.38** Niveau de pénétration d'Internet
- P.39** Niveau de pénétration des smartphones
- P.40** Glossaire
- P.41** Sociétés membres de la CISAC
- P.43** À propos de la CISAC



# Éclairage sur le marché de la musique en ligne

## SPOTIFY: 60 MILLIONS D'UTILISATEURS ACTIFS

Source: Spotify Blog et communiqué de presse



### Contexte

Le secteur de la musique enregistrée est l'un des principaux facteurs influençant les revenus des auteurs de musique et le marché de la musique en ligne fait l'objet de toutes les attentions des acteurs du secteur depuis 15 ans. Nous nous approchons du point de basculement, c'est-à-dire, du moment où les droits perçus liés à la musique enregistrée proviendront davantage du numérique que des ventes physiques. Selon l'IFPI, en 2013, 38,6 % du montant total des droits perçus pour la musique enregistrée provenaient de sources numériques (contre 35,6 % l'année précédente), la Suède rapportant même pas moins de 70 % de revenus d'origine numérique.

### Situation actuelle

Le streaming musical a le vent en poupe : 60 millions de personnes à travers le monde utilisent aujourd'hui Spotify et 15 millions d'entre elles sont abonnées au service premium. L'apparition de ce nouveau mode de consommation de la musique change encore un peu plus le paysage de la musique en ligne et a d'importantes répercussions sur la façon dont les consommateurs écoutent de la musique, la musique même qu'ils écoutent et la façon dont la musique enregistrée est monétisée.

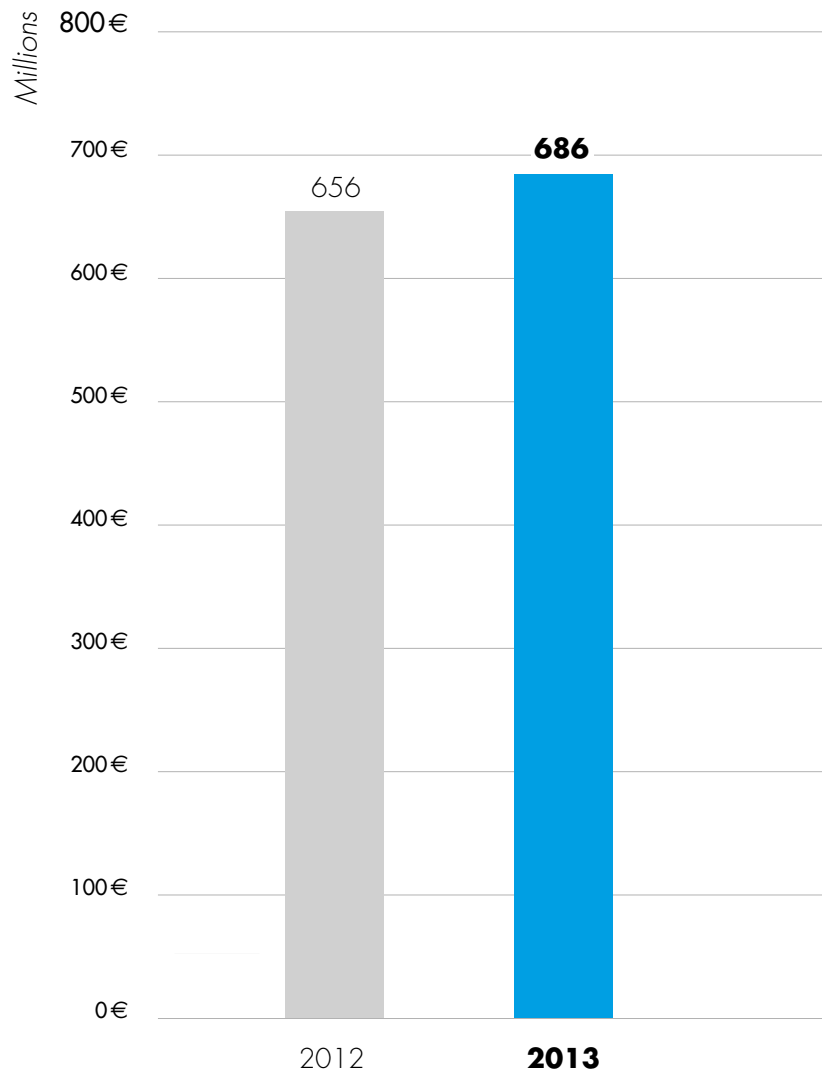
### Gros plan sur les activités d'octroi de licences

L'environnement physique présupposait l'achat préalable de la musique pour pouvoir la consommer et les téléchargements se basaient sur le même modèle. Le streaming, en revanche, instaure un système de paiement à l'écoute « pay per play » qui modifie profondément le modèle économique de consommation de la musique. Les auteurs de musique, quant à eux, continuent d'être préoccupés par le niveau de rémunération actuellement existant dans le streaming.

# Éclairage sur le marché de la musique live

## CROISSANCE DES DROITS PERÇUS POUR LA MUSIQUE LIVE

Source: CISAC



### Contexte

La transition numérique, et l'essor du piratage qui l'a accompagnée, se sont traduits par un recul des revenus générés par la musique enregistrée. Dès lors, les artistes interprètes ont commencé à dépendre davantage de leurs prestations live pour obtenir des revenus et, par voie de conséquence, cette situation a apporté plus de revenus aux auteurs de musique pour l'exécution de leurs œuvres dans ce contexte. Le secteur de la musique live a le vent en poupe, comme le montre la hausse de 4,5 % des revenus perçus par les sociétés membres de la CISAC en 2013.

### Situation actuelle

Le secteur de la musique live poursuit son expansion et les concerts et festivals rencontrent un succès inégalé. Les infrastructures mises en place autour de ces événements sont conçues pour maximiser le plus possible les revenus qu'ils génèrent : frais de réservation, parkings, produits dérivés, aliments et boissons, conditions VIP, etc. Face à la bonne santé du secteur, les artistes deviennent plus affûtés et réclament une part croissante de ces flux de revenus supplémentaires. Les auteurs, quant à eux, peinent encore à tirer parti de ces avantages, car leur rémunération est souvent limitée à la valeur nominale du billet.

### Gros plan sur les activités d'octroi de licences

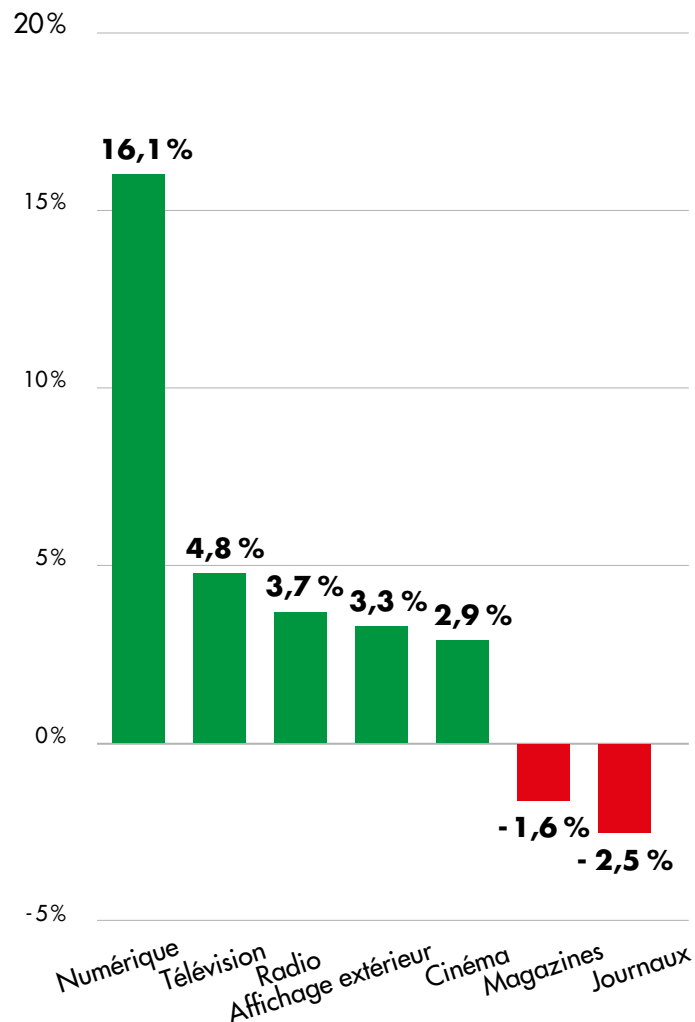
En matière de licences sur la musique live, les sociétés ne sont pas toutes sur un pied d'égalité. Un grand nombre de sociétés européennes touchent plus de 7 % de la valeur du billet pour rémunérer les auteurs pour leur contribution tandis que d'autres ne reçoivent que 3 % de cette valeur, voire moins. De même, la base de calcul de ces tarifs exclut souvent les flux de revenus qui connaissent la plus forte croissance tels que les « dépenses sur le lieu de l'évènement » ou les dépenses liées au marché secondaire de vente de billets (qui sont revendus par les fans ou des revendeurs professionnels). Alors que ces flux restent des sources de revenus significatives pour les artistes, il conviendrait de discuter de la façon dont les auteurs pourraient y être intéressés.



# Les recettes publicitaires du numérique, de la radio et de la télévision augmentent fortement en 2013

## ÉVOLUTION (%) DES INVESTISSEMENTS PUBLICITAIRES PAR MÉDIA

Source: Carat



### Contexte

Les modèles de licences applicables à la radio et à la télévision prévoient souvent le paiement d'un pourcentage des recettes pour l'utilisation de musique dans les programmes diffusés. La publicité étant une source de recettes très importante pour la plupart des opérateurs du secteur (radiodiffusion/télédiffusion, câble et satellite), la bonne santé du marché publicitaire peut avoir des répercussions considérables sur les revenus des auteurs et des éditeurs. Les revenus de la publicité en ligne sont également importants pour les créateurs. Les contenus en ligne sont souvent monétisés grâce à la publicité (c'est notamment le cas des offres gratuites sur YouTube et Spotify). Le maintien de la croissance des revenus issus de la publicité en ligne est un signe encourageant pour les créateurs.

### Situation actuelle

Les dépenses publicitaires mondiales sont en hausse par rapport à l'année précédente et devraient connaître une croissance de 5,3 % en 2014. La région Amérique latine et Caraïbes est la plus dynamique en termes de croissance des dépenses publicitaires grâce à l'expansion économique rapide des pays de la région. La télévision reste le secteur dominant en matière de recettes publicitaires : elle concentre 40 % des recettes publicitaires mondiales en 2013. La transition numérique se reflète dans la progression de la publicité sur mobiles, qui devrait connaître une hausse de + 50 % entre 2013 et 2016 grâce au nombre de dispositifs mobiles en circulation\*.

### Gros plan sur les activités d'octroi de licences

La grande majorité des licences octroyées aux radiodiffuseurs hertziens et opérateurs du câble et du satellite reposent sur une part de leurs recettes publicitaires ; dès lors, l'avenir de ce marché est capital pour la croissance future des perceptions destinées aux créateurs et éditeurs. Le marché publicitaire a un impact important sur les revenus issus de la radio et de la télévision (câble et satellite compris), qui représentent 45 % des perceptions mondiales et occupent par conséquent une place prépondérante. Le fait que Carat prévoie plus de dépenses publicitaires pour la radio et la télévision en 2014 est donc un signe encourageant pour les créateurs et éditeurs de musique.

\* Source: Carat Ad Forecast – Septembre 2014

# Prévisions en matière de dépenses publicitaires mondiales

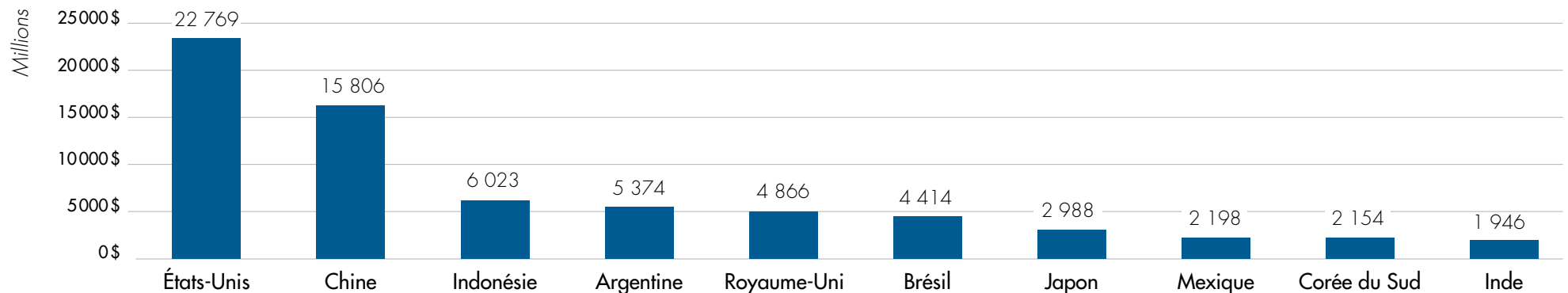
## PART DES DÉPENSES PUBLICITAIRES MONDIALES PAR MÉDIA

Source: ZenithOptimedia



## MARCHÉS PUBLICITAIRES ENREGISTRANT LA PLUS FORTE CROISSANCE EN VALEUR ABSOLUE POUR LA PÉRIODE 2013-2016

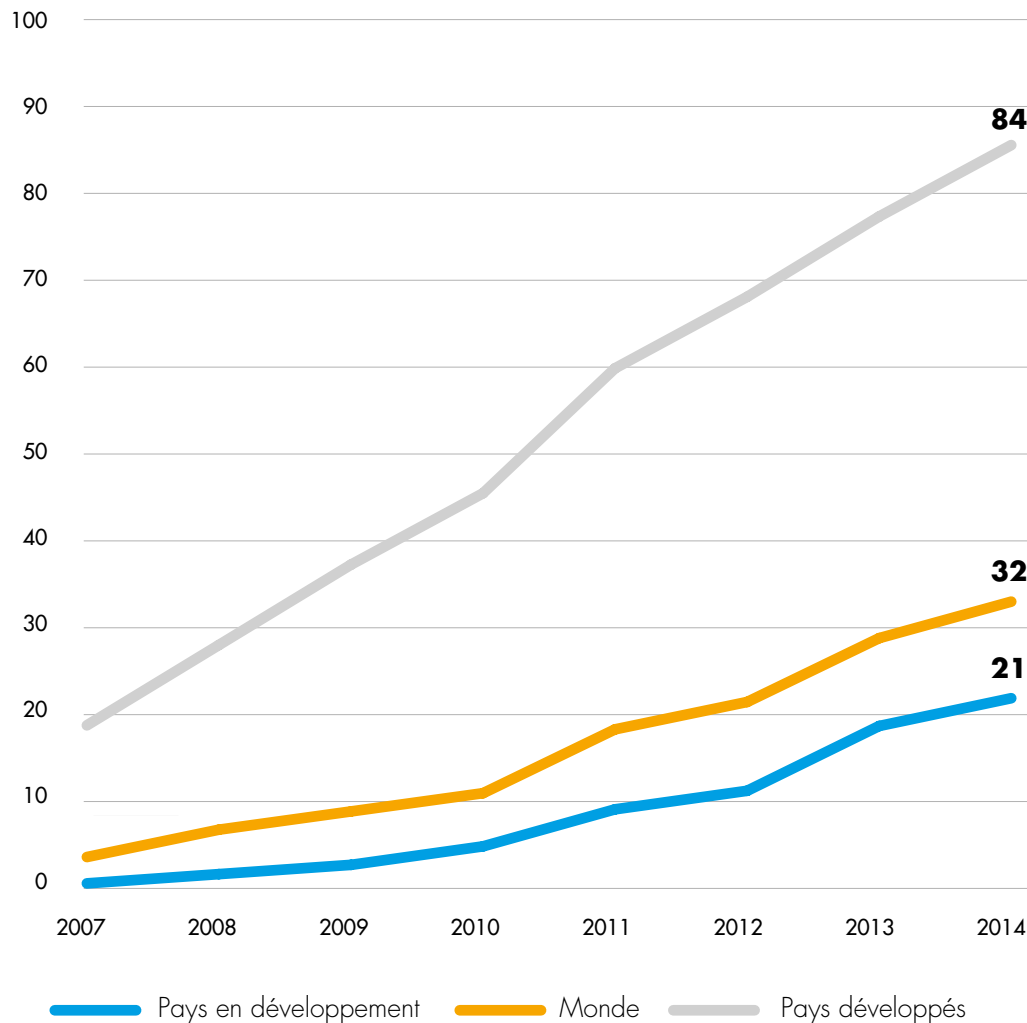
Source: ZenithOptimedia



# Expansion d'Internet : de nouvelles opportunités pour le numérique

## PÉNÉTRATION MOYENNE D'INTERNET POUR 100 HABITANTS

Source: United Nations Broadband Commission



### Contexte

L'apparition d'Internet a soumis les industries créatives à plusieurs vagues de perturbations en permettant la diffusion rapide des contenus créatifs mais sans rémunérer équitablement leurs auteurs. Cependant, alors que les modèles économiques s'adaptent à ce nouvel écosystème numérique et que les services numériques autorisés ne manquent pas, il y a des opportunités à saisir à l'heure où Internet poursuit son expansion. La musique se consomme de plus en plus sous forme numérique partout dans le monde et l'expansion d'Internet apparaît comme une opportunité, pour les créateurs et les éditeurs, de tirer parti de ces avancées technologiques.

### Situation actuelle

L'accessibilité du Web dans les marchés développés continue de s'améliorer, surtout grâce aux smartphones. Mais le véritable potentiel de croissance se trouve dans les pays moins développés où vit une forte population et qui affichent un taux de pénétration d'Internet encore faible. Un grand nombre de ces pays ont sauté l'étape de l'Internet par ligne fixe et passent par les téléphones portables pour accéder au réseau, ce qui implique des infrastructures axées sur la téléphonie mobile.

### Gros plan sur les activités d'octroi de licences

L'accès à Internet représente un énorme potentiel en termes de diffusion des œuvres créatives auprès d'un public nouveau. Cette opportunité est d'autant plus importante dans les marchés émergents, où la diffusion des supports physiques n'était pas rentable mais où la diffusion numérique est susceptible de générer de nouvelles sources de perceptions. L'environnement numérique pose de nombreux problèmes de licences aux ayants droit, aux utilisateurs de contenus et aux sociétés d'auteurs mais offre aussi un réel potentiel de croissance et d'accroissement des perceptions pour les créateurs et les éditeurs.

# Les smartphones deviennent un marché de masse

## Contexte

La technologie mobile s'est développée très rapidement au cours des deux ou trois dernières années. D'après GfK, près de 2 milliards d'« appareils essentiellement axés sur Internet » seront vendus en 2014, dont 1,2 milliard de smartphones. À l'échelle mondiale, les ventes de smartphones croissent rapidement et devraient connaître un nouveau bond de 8 % en 2015.

## Situation actuelle

Les marchés émergents rattrapent rapidement les pays développés. L'Indonésie, l'Afrique du Sud, le Pakistan et le Nigéria ont pris la place de marchés développés comme les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni et l'Allemagne parmi les pays qui génèrent le plus de nouvelles rentrées d'argent grâce aux smartphones. Sans surprise, l'Inde arrive en première place : en effet, elle abrite plus d'un sixième de la population mondiale et elle devrait devenir le pays le plus peuplé au monde à l'horizon 2025.

## Gros plan sur les activités d'octroi de licences

Tout comme l'expansion croissante d'Internet apporte de nouvelles opportunités de diffusion des contenus créatifs, une plus grande pénétration des smartphones permet aux créateurs de toucher plus facilement un nouveau public. Partout dans le monde, les dispositifs mobiles sont de plus en plus utilisés pour écouter de la musique. Sur le plan des licences, les redevances pour copie privée (basées sur la vente de ce type de dispositifs) et la mise sous licences des services numériques, rendue possible par les smartphones, pourraient susciter une importante hausse de revenus pour les créateurs.

## LES 10 MARCHÉS LES PLUS DYNAMIQUES EN TERMES DE HAUSSE DE LA VALEUR DU MARCHÉ DES SMARTPHONES

Source: GfK forecasts

|    | 2015  | 2014  |
|----|---|---|
| 1  | <br>Inde           | <br>Chine          |
| 2  | <br>Chine          | <br>États-Unis     |
| 3  | <br>Indonésie      | <br>Japon          |
| 4  | <br>Afrique du Sud | <br>Brésil         |
| 5  | <br>Brésil         | <br>Royaume-Uni    |
| 6  | <br>Pakistan      | <br>Allemagne     |
| 7  | <br>Nigéria      | <br>Inde         |
| 8  | <br>Égypte       | <br>Corée du Sud |
| 9  | <br>Vietnam      | <br>Russie       |
| 10 | <br>Bangladesh   | <br>Italie       |

REMARQUE : il ne s'agit pas ici des plus grands pays sur le marché mondial des smartphones mais de ceux qui affichent la plus forte croissance en \$, et non en pourcentage.

# Glossaire

---

## Sociétés d'auteurs

Également appelées « organisations de gestion collective » (OGC), les sociétés d'auteurs représentent les créateurs d'œuvres musicales, visuelles, audiovisuelles, littéraires et dramatiques, et gèrent collectivement leurs droits.

## BRICS

Le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud sont souvent désignés collectivement sous l'appellation « BRICS ». On les regroupe ainsi du fait de leur croissance économique vigoureuse et de leur potentiel.

## Perceptions/Droits perçus

Sommes perçues par une société d'auteurs avant déduction des frais de gestion. Dans le contexte de ce rapport, les droits perçus font référence aux sommes perçues dans un territoire donné (perceptions nationales).

## Organisation de gestion collective (OGC)

Organisation qui gère collectivement les droits pour divers ayants droit.

## Taux de change fixe

Le taux de change fixe utilise le même taux de change pour l'année en cours que pour les années précédentes. Il permet ainsi d'observer l'évolution des marchés sans tenir compte de l'impact des fluctuations de taux de change.

## Taux de change flottant

Le taux de change flottant utilise différents taux de change pour chaque année. Dès lors, les fluctuations de taux de change peuvent influencer positivement ou négativement l'évolution des marchés.

## Produit intérieur brut (PIB)

Le PIB est l'indicateur de mesure de la production économique d'un territoire donné, hors revenus d'exportation.

## Droits de reproduction/droits mécaniques/droits de reprographie

Droit de réaliser une copie d'une œuvre protégée en vertu du droit d'auteur/copyright. Le terme « droits mécaniques » se rapporte plus spécifiquement aux droits obtenus par les producteurs de disques pour l'enregistrement sonore d'une œuvre musicale. Le terme « reprographie » est utilisé dans le contexte de la reproduction des œuvres littéraires et imprimées.

## Droits d'exécution publique/droits d'exécution

Droit de communiquer une œuvre protégée au public, que ce soit dans le cadre d'un spectacle vivant ou par radiodiffusion, transmission par câble ou diffusion via les plates-formes numériques, notamment le streaming.

## Copie privée

Création, par un particulier, d'une copie d'une œuvre protégée pour une utilisation privée et personnelle (par exemple copie d'un CD sur un iPod). Dans certains pays, la copie privée fait l'objet d'une redevance qui s'applique aux supports vierges et aux dispositifs de stockage.

## Droit de suite

Droit accordé aux créateurs des arts visuels de toucher un pourcentage du prix de vente quand l'une de leurs œuvres d'art (par exemple un tableau) est revendue par une salle de vente ou une galerie d'art.

## Redevances de droit d'auteur

Paiement dérivé de l'utilisation d'une œuvre protégée, par exemple : sommes payées par les radiodiffuseurs en lien avec la radiodiffusion de musique.

# Sociétés membres de la CISAC

## 230 SOCIÉTÉS D'AUTEURS DANS 120 PAYS (janvier 2015)

Statut au sein de la CISAC : M = Membre A = Membre associé P = Membre provisoire  
 Répertoire : MU = Musique L = Littérature AV = Audiovisuel AGP = Arts visuels D = Spectacle vivant

### AFRIQUE

| SOCIÉTÉ   | STATUT | RÉPERTOIRE | PAYS/TERRITOIRE |
|-----------|--------|------------|-----------------|
| ONDA      | M      | MU         | ALGÉRIE         |
| SADIA     | M      | MU         | ANGOLA          |
| BUBEDRA   | M      | MU         | BÉNIN           |
| BBDA      | M      | MU         | BURKINA FASO    |
| CMC       | M      | MU         | CAMEROUN        |
| SOCILADRA | M      | D          | CAMEROUN        |
| BCDA      | M      | MU         | CONGO           |
| SACERAU   | M      | MU         | ÉGYPTE          |
| BGDA      | M      | MU         | GUINÉE          |
| BURIDA    | M      | MU         | COTE D'IVOIRE   |
| MCSK      | M      | MU         | KENYA           |
| OMDA      | M      | MU         | MADAGASCAR      |
| COSOMA    | M      | MU         | MALAWI          |
| BUMDA     | M      | MU         | MALI            |
| MASA      | M      | MU         | ILE MAURICE     |
| BMDA      | M      | MU         | MAROC           |
| SOMAS     | M      | MU         | MOZAMBIQUE      |
| NASCAM    | M      | MU         | NAMIBIE         |
| BNDA      | M      | MU         | NIGER           |
| COSON     | P      | MU         | NIGÉRIA         |
| MCSN      | M      | MU         | NIGÉRIA         |
| RSAU      | P      | MU         | RVANDA          |
| BSDA      | M      | MU         | SÉNÉGAL         |
| SACS      | M      | MU         | SEYCHELLES      |
| DALRO     | M      | L          | AFRIQUE DU SUD  |
| SAMRO     | M      | MU         | AFRIQUE DU SUD  |
| COSOTA    | M      | MU         | TANZANIE        |
| BUTODRA   | M      | MU         | TOGO            |
| OTPDA     | M      | MU         | TUNISIE         |
| UPRS      | M      | MU         | OUGANDA         |
| ZAMCOPS   | M      | MU         | ZAMBIE          |
| ZIMURA    | M      | MU         | ZIMBABWE        |

### ASIE-PACIFIQUE

| SOCIÉTÉ   | STATUT | RÉPERTOIRE | PAYS/TERRITOIRE       |
|-----------|--------|------------|-----------------------|
| AMCOS     | A      | MU         | AUSTRALIE             |
| APRA      | M      | MU         | AUSTRALIE             |
| ASDACS    | M      | AV         | AUSTRALIE             |
| AWGACS    | M      | AV         | AUSTRALIE             |
| CAL       | P      | L          | AUSTRALIE             |
| VISCOPY   | M      | AGP        | AUSTRALIE             |
| BEAT      | P      | MU         | BRUNEI DARUSSALAM     |
| MCSC      | M      | MU         | CHINE                 |
| CASH      | M      | MU         | HONG KONG             |
| IPRS      | M      | MU         | INDE                  |
| PAPRI     | A      | MU         | INDONÉSIE             |
| WAMI      | P      | MU         | INDONÉSIE             |
| APG-Japan | A      | AGP        | JAPON                 |
| JASPAR    | P      | AGP        | JAPON                 |
| JASRAC    | M      | MU         | JAPON                 |
| KOMCA     | M      | MU         | CORÉE (RÉPUBLIQUE DE) |
| KOSA      | M      | L          | CORÉE (RÉPUBLIQUE DE) |
| SACK      | M      | AGP        | CORÉE (RÉPUBLIQUE DE) |
| MACA      | P      | MU         | MACAO                 |
| MACP      | M      | MU         | MALAISIE              |
| MOSCAP    | P      | MU         | MONGOLIE              |
| CPSN      | A      | MU         | NÉPAL                 |
| MRCSN     | P      | MU         | NÉPAL                 |
| FILSCAP   | M      | MU         | PHILIPPINES           |
| COMPASS   | M      | MU         | SINGAPOUR             |
| MÜST      | M      | MU         | TAÏWAN, TAPEI CHINOIS |
| MCT       | M      | MU         | THAÏLANDE             |
| VCPMC     | M      | MU         | VIETNAM               |

NB: Les informations concernant le répertoire de chaque société sont basées uniquement sur les chiffres de perceptions fournis par cette société à la CISAC (outil P&C).

### CANADA-ÉTATS-UNIS

| SOCIÉTÉ                    | STATUT | RÉPERTOIRE | PAYS/TERRITOIRE |
|----------------------------|--------|------------|-----------------|
| ACCESS COPYRIGHT           | M      | L          | CANADA          |
| CARCC                      | M      | AGP        | CANADA          |
| CMRRA                      | M      | MU         | CANADA          |
| CSCS                       | M      | AV         | CANADA          |
| DRCC                       | M      | AV         | CANADA          |
| SARTEC                     | A      | AV         | CANADA          |
| SOCAN                      | M      | MU         | CANADA          |
| SODRAC                     | M      | MU         | CANADA          |
| SPACQ                      | A      | MU         | CANADA          |
| AMRA                       | M      | MU         | ÉTATS-UNIS      |
| ARS                        | M      | AGP        | ÉTATS-UNIS      |
| ASCAP                      | M      | MU         | ÉTATS-UNIS      |
| BMI                        | M      | MU         | ÉTATS-UNIS      |
| DGA                        | A      | AV         | ÉTATS-UNIS      |
| SESAC Inc.                 | M      | MU         | ÉTATS-UNIS      |
| The Author's Registry Inc. | A      | L          | ÉTATS-UNIS      |
| VAGA                       | M      | AGP        | ÉTATS-UNIS      |
| WGA                        | A      | AV         | ÉTATS-UNIS      |

## EUROPE

| SOCIÉTÉ              | STATUT | RÉPERTOIRE | PAYS/TERRITOIRE              |
|----------------------|--------|------------|------------------------------|
| SDADV                | P      | AV         | ANDORRE                      |
| ARMAUTHOR            | M      | D          | ARMÉNIE                      |
| AKM                  | M      | MU         | AUTRICHE                     |
| AUSTRO-MECHANA       | M      | MU         | AUTRICHE                     |
| BILDRECHT            | M      | AGP        | AUTRICHE                     |
| LITERAR-MECHANA      | M      | L          | AUTRICHE                     |
| VDFS                 | M      | AV         | AUTRICHE                     |
| AAS                  | M      | MU         | AZERBAÏDJAN                  |
| NCIP                 | M      | MU         | BÉLARUS                      |
| GESAC                | A      | NA         | BELGIQUE                     |
| SABAM                | M      | MU         | BELGIQUE                     |
| SOFAM                | M      | AGP        | BELGIQUE                     |
| AMUS                 | P      | MU         | BOSNIEHERZÉGOVINE            |
| SGN                  | M      | MU         | BOSNIEHERZÉGOVINE            |
| FILMAUTOR            | M      | AV         | BULGARIE                     |
| MUSICAUTOR           | M      | MU         | BULGARIE                     |
| DHFR                 | P      | AV         | CROATIE                      |
| HDS-ZAMP             | M      | MU         | CROATIE                      |
| DILIA                | M      | AV         | RÉPUBLIQUE TCHÈQUE           |
| GESTOR               | M      | AGP        | RÉPUBLIQUE TCHÈQUE           |
| OSA                  | M      | MU         | RÉPUBLIQUE TCHÈQUE           |
| COPY-DAN BILLEDKUNST | M      | AGP        | DANEMARK                     |
| KODA                 | M      | MU         | DANEMARK                     |
| NCB                  | M      | MU         | DANEMARK                     |
| EAU                  | M      | MU         | ESTONIE                      |
| KOPIOSTO             | M      | AV         | FINLANDE                     |
| KUVASTO              | M      | AGP        | FINLANDE                     |
| SANASTO              | P      | L          | FINLANDE                     |
| TEOSTO               | M      | MU         | FINLANDE                     |
| UFVW                 | A      | L          | FINLANDE                     |
| ADAGP                | M      | AGP        | FRANCE                       |
| SACD                 | M      | AV         | FRANCE                       |
| SACEM                | M      | MU         | FRANCE                       |
| SACENC               | M      | MU         | FRANCE                       |
| SAIF                 | M      | AGP        | FRANCE                       |
| SCAM                 | M      | AV         | FRANCE                       |
| SESAM                | A      | NA         | FRANCE                       |
| SGDL                 | A      | L          | FRANCE                       |
| GCA                  | M      | MU         | GÉORGIE                      |
| BILD-KUNST           | M      | AGP        | ALLEMAGNE                    |
| GEMA                 | M      | MU         | ALLEMAGNE                    |
| AEPi                 | M      | MU         | GRÈCE                        |
| AUTODIAHIRISI        | P      | MU         | GRÈCE                        |
| SOPE                 | M      | D          | GRÈCE                        |
| UFFICIO LEGALE       | A      | NA         | SAIN-SIÈGE (ÉTAT DU VATICAN) |
| ARTISJUS             | M      | MU         | HONGRIE                      |
| FILMJUS              | M      | AV         | HONGRIE                      |
| HUNGART              | M      | AGP        | HONGRIE                      |
| STEF                 | M      | MU         | ISLANDE                      |
| IMRO                 | M      | MU         | IRLANDE                      |
| IVARO                | M      | AGP        | IRLANDE                      |
| SDCSI                | P      | AV         | IRLANDE                      |

## EUROPE (SUITE)

| SOCIÉTÉ                      | STATUT | RÉPERTOIRE | PAYS/TERRITOIRE      |
|------------------------------|--------|------------|----------------------|
| ACUM                         | M      | MU         | ISRAËL               |
| TALI                         | M      | AV         | ISRAËL               |
| SIAE                         | M      | MU         | ITALIE               |
| KAZAK                        | M      | MU         | KAZAKHISTAN          |
| KYRGYZPATENT                 | M      | MU         | KIRGHIZISTAN         |
| AKKA-LAA                     | M      | MU         | LETONIE              |
| LATGA                        | M      | MU         | LITUANIE             |
| SACEMLUXEMBOURG              | M      | MU         | LUXEMBOURG           |
| ZAMP - Macédoine             | M      | MU         | MACÉDOINE (ARYM)     |
| AsDAC                        | M      | MU         | MOLDAVIE             |
| PAM CG                       | M      | MU         | MONTÉNÉGRO           |
| BUMA                         | M      | MU         | PAYS-BAS             |
| IIRA                         | M      | L          | PAYS-BAS             |
| PICTORIGHT                   | M      | AGP        | PAYS-BAS             |
| STEMRA                       | M      | MU         | PAYS-BAS             |
| VEVAM                        | M      | AV         | PAYS-BAS             |
| BONO                         | M      | AGP        | NORVÈGE              |
| TONO                         | M      | MU         | NORVÈGE              |
| ZAIS                         | M      | MU         | POLOGNE              |
| ZAPA                         | M      | AV         | POLOGNE              |
| SPA                          | M      | MU         | PORTUGAL             |
| UCMRADA                      | M      | MU         | ROUMANIE             |
| RAO                          | M      | MU         | FÉDÉRATION DE RUSSIE |
| RUR                          | P      | AV         | FÉDÉRATION DE RUSSIE |
| UPRAVIS                      | P      | AGP        | FÉDÉRATION DE RUSSIE |
| SOKOJ                        | M      | MU         | SERBIE               |
| LITA                         | M      | AV         | SLOVAQUIE            |
| SOZA                         | M      | MU         | SLOVAQUIE            |
| SAZAS                        | M      | MU         | SLOVÉNIE             |
| ZAMP Association of Slovenia | M      | L          | SLOVÉNIE             |
| DAMA                         | M      | AV         | ESPAGNE              |
| SGAE                         | M      | MU         | ESPAGNE              |
| VEGAP                        | M      | AGP        | ESPAGNE              |
| BUS                          | M      | AGP        | SUÈDE                |
| STIM                         | M      | MU         | SUÈDE                |
| PROUITTERIS                  | M      | L          | SUISSE               |
| SSA                          | M      | AV         | SUISSE               |
| SUISA                        | M      | MU         | SUISSE               |
| SUISSIMAGE                   | M      | AV         | SUISSE               |
| MESAM                        | M      | MU         | TURQUIE              |
| MSG                          | M      | MU         | TURQUIE              |
| SETEM                        | M      | AV         | TURQUIE              |
| AuPO CINEMA                  | P      | AV         | UKRAINE              |
| UACRR                        | M      | D          | UKRAINE              |
| ACS                          | M      | AGP        | ROYAUME-UNI          |
| ALCS                         | M      | L          | ROYAUME-UNI          |
| DACS                         | M      | AGP        | ROYAUME-UNI          |
| DIRECTORS UK                 | M      | AV         | ROYAUME-UNI          |
| MCPS                         | M      | MU         | ROYAUME-UNI          |
| PRS                          | M      | MU         | ROYAUME-UNI          |
| GAI UZ                       | M      | MU         | OUBÉKISTAN           |

## AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

| SOCIÉTÉ     | STATUT | RÉPERTOIRE | PAYS/TERRITOIRE        |
|-------------|--------|------------|------------------------|
| ARGENTORES  | M      | AV         | ARGENTINE              |
| DAC         | M      | AV         | ARGENTINE              |
| SADAIC      | M      | MU         | ARGENTINE              |
| SAVA        | M      | AGP        | ARGENTINE              |
| COSCAP      | M      | MU         | BARBADE                |
| BSCAP       | M      | MU         | BELIZE                 |
| SOBODAYCOM  | M      | MU         | BOLIVIE                |
| ABRAMUS     | M      | MU         | BRÉSIL                 |
| ADDAF       | M      | MU         | BRÉSIL                 |
| AMAR        | M      | MU         | BRÉSIL                 |
| ASSIM       | M      | MU         | BRÉSIL                 |
| AUTVIS      | M      | AGP        | BRÉSIL                 |
| SADEMBRA    | M      | MU         | BRÉSIL                 |
| SBACEM      | M      | MU         | BRÉSIL                 |
| SICAM       | M      | MU         | BRÉSIL                 |
| SOCINPRO    | M      | MU         | BRÉSIL                 |
| UBC         | M      | MU         | BRÉSIL                 |
| ATN         | M      | D          | CHILI                  |
| CREAIMAGEN  | M      | AGP        | CHILI                  |
| SCD         | M      | MU         | CHILI                  |
| DASC        | P      | AV         | COLOMBIE               |
| SAYCO       | M      | MU         | COLOMBIE               |
| ACAM        | M      | MU         | COSTA RICA             |
| ACDAM       | M      | MU         | CUBA                   |
| ADAVIS      | A      | AGP        | CUBA                   |
| SGACEDOM    | M      | MU         | RÉPUBLIQUE DOMINICAINE |
| ARTEGESTION | A      | AGP        | ÉQUATEUR               |
| SAYCE       | M      | MU         | ÉQUATEUR               |
| SACIM, EGC  | M      | MU         | EL SALVADOR            |
| AEI         | M      | MU         | GUATEMALA              |
| AACIMH      | M      | MU         | HONDURAS               |
| JACAP       | M      | MU         | JAMAÏQUE               |
| DIRECTORES  | M      | AV         | MEXIQUE                |
| SACM        | M      | MU         | MEXIQUE                |
| SOGEM       | M      | AV         | MEXIQUE                |
| SOMAAP      | M      | AGP        | MEXIQUE                |
| NICAUTOR    | M      | MU         | NICARAGUA              |
| SPAC        | M      | MU         | PANAMA                 |
| APA         | M      | MU         | PARAGUAY               |
| APDAYC      | M      | MU         | PÉROU                  |
| APSAV       | M      | AGP        | PÉROU                  |
| ECCO        | M      | MU         | SAINTE-LUCIE           |
| SASUR       | M      | MU         | SURINAME               |
| ACCS        | A      | MU         | TRINITÉ ET TOBAGO      |
| COTT        | M      | MU         | TRINITÉ ET TOBAGO      |
| AGADU       | M      | MU         | URUGUAY                |
| LATINAUTOR  | A      | NA         | URUGUAY                |
| AUTORARTE   | A      | AGP        | VENEZUELA              |
| SACVEN      | M      | MU, D      | VENEZUELA              |

NB: Les informations concernant le répertoire de chaque société sont basées uniquement sur les chiffres de perceptions fournis par cette société à la CISAC (outil P&C).

# À propos de la CISAC

La CISAC – la Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs – est le premier réseau mondial de sociétés d'auteurs (également appelées « organisations de gestion collective » ou « OGC »).

Avec 230 membres dans 120 pays, nous représentons plus de 3 millions de créateurs de toutes les régions du monde et de tous les répertoires artistiques : musique, audiovisuel, spectacle vivant, littérature et arts visuels. La CISAC est présidée par le pionnier de la musique électronique Jean Michel Jarre, secondé par nos quatre vice-présidents : la créatrice et chanteuse béninoise Angélique Kidjo, le sculpteur sénégalais Ousmane Sow, le poète, scénariste et parolier indien Javed Akhtar et le réalisateur argentin Marcelo Piñeyro.

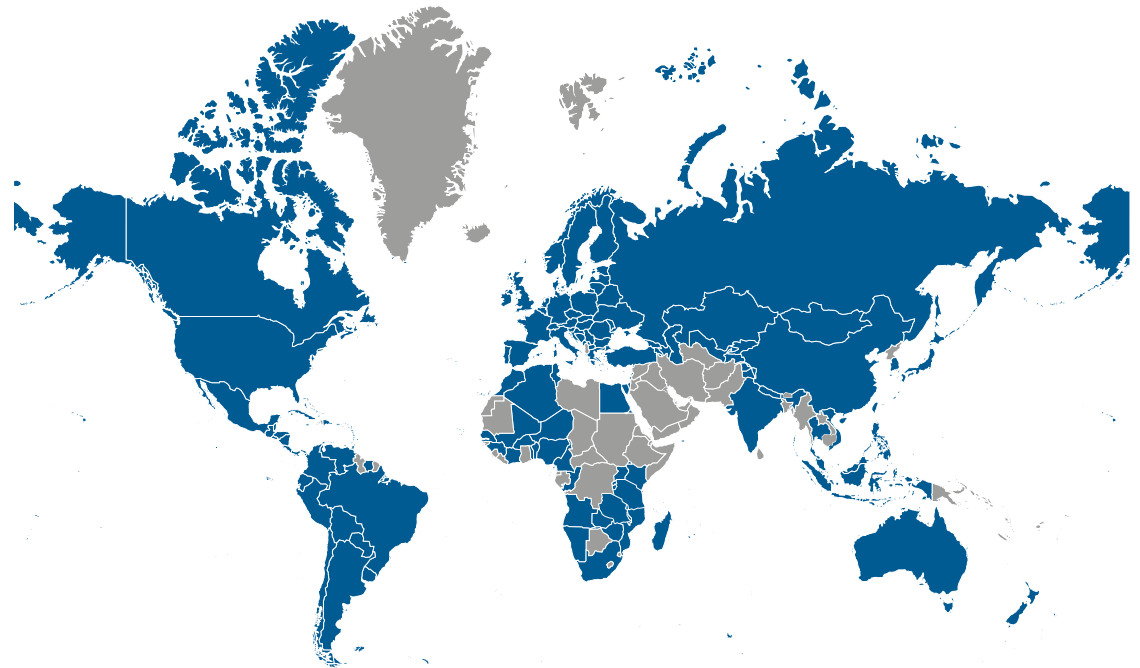
La CISAC travaille à la protection des droits et à la promotion des intérêts des créateurs à travers le monde. L'un de ses rôles fondamentaux est de permettre aux organisations de gestion collective de représenter les créateurs en tout point du globe et de garantir que les droits reviennent aux auteurs pour l'utilisation de leurs œuvres partout dans le monde.

À cette fin, la CISAC établit des normes professionnelles, juridiques et techniques strictes pour protéger les droits des créateurs et pour encourager le développement de son réseau international de sociétés de gestion collective.

Fondée en 1926, la CISAC est une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui a son siège en France et des bureaux régionaux en Afrique (Burkina Faso), en Amérique du Sud (Chili), en Asie-Pacifique (Chine) et en Europe (Hongrie).

## PAYS/TERRITOIRES COUVERTS PAR LES SOCIÉTÉS MEMBRES DE LA CISAC

(Janvier 2015)







---

Ce rapport a été rédigé avec l'aide de :

**Media Insight Consulting** (Chris Carey), un institut de recherche sur les médias spécialisé dans les données relatives à l'industrie musicale. Nous proposons une analyse des tendances du marché et des données internes des entreprises, y compris des mégadonnées, et nous réalisons des enquêtes de consommation à l'échelle internationale. Avant de fonder MIC, Chris était Économiste principal à PRS for Music, Global Insight Director au sein d'EMI Group puis d'Universal Music Group.

**IMV Conseil** (Frédéric Patissier)

Fondé en 2008, IMV Conseil est un cabinet de conseil indépendant basé à Paris et spécialisé dans les services de conseils aux entreprises (gestion de projet, stratégie, marketing et études de marché). Nous disposons d'une solide expérience dans un large éventail de nombreux secteurs économiques, tout particulièrement dans les secteurs de la culture et du divertissement.

**Traductions** : Hélène Caruyer, Paz Juan Gutiérrez

**Photos et Crédits**: Carlos Santana @E.Kabik

**Publication de la Direction de la Communication de la CISAC (Janvier 2015).**

**Conception et réalisation**:  PUBLICORP 0155 76 11 11 • 13095 •

---

**CISAC**

Confédération Internationale  
des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs

France • Burkina Faso • Chile • China • Hungary

[www.cisac.org](http://www.cisac.org)

